

N° 352

Mai

Juin

2009

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier :

« La petite enfance »

PCDR

• Projets lots 0

- Les services sur notre commune
- Du car ONE aux maternelles en passant par la crèche

Groupe d'Action déchets

- Visite au recyparc

Histoire

- Une « amiable composition » de 1554

Grandes vacances

- Nouveau : stages d'été sur notre commune

En bref

- Statistiques déchets 2008
- Premiers trains sur la ligne TGV
- 2.500 € « à la poubelle »
- La Poste et les bonnes boîtes
- Inauguration de la kermesse de Baelen au parc communal



Ecoles : Installation de fontaines à eau et distribution de gourdes aux enfants


087/76 39 39
TOTAL
 STATION DE DOLHAIN-LIMBOURG
 HAVET-CORMAN SPRL
OUVERT
de 7h à 19h

FRANZ
CLAASSENS
S.P.R.L.
 Toitures
 Bedachungen 
 Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
 Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN

COIFFURE

EPICENTRE
 Chemin des Passeurs 10
 4837 Baelen
 Tél.: 087/65 36 24
 Gsm: 0479/23 09 40
 TVA: BE 756-420-549
COIFFE À DOMICILE - SALON RÉNOVÉ

 **ARCOLUX**
SPRL
 Construction
La qualité c'est la différence
**RÉALISATION DE TOUS TRAVAUX
 DE GROS-OEUVRE.**
DEVIS GRATUIT, CONTACTEZ- NOUS :
Tél et Fax : 087/31 21 24
 E-mail : info@arcolum-construction.be
 Clos des Jonquilles, 18 - 4837 MEMBACH


 Boulangerie - Pâtisserie
SAINT-PAUL
 F. Moonen - Baelen
 Tél : 087/ 76 42 77

 
AD DELHAIZE
DOLHAIN
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
 AVENUE REINE ASTRID

 **KERIS** Garage et carrosserie
 Bilstain
 087//762621
www.keris.mitsubishi.be


Menuiserie
ullender Serge
 Escaliers
 Portes et fenêtres en bois et PVC
 Corniches
 Parquets
 Placards
 Toutes menuiseries intérieures et extérieures
 Siège social : Rue Plein-Vent 6A
 4837 Baelen - Tél./fax : 087 44 64 58
 Atelier : Rue des Massacres, 1
 4834 Goe - GSM : 0487 78 23 69


Josse Ahn sprl
 Route d'Eupen, 1
 B - 4837 Baelen
ASSURANCES & PLACEMENTS
CRÉDITS
 Tél 087 76 21 66
 Fax 087 76 50 00
 GSM 0475 68 64 87
 CBFA 19097



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087.33.87.00**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

La loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile modifie profondément l'organisation des services de secours non policiers.

Désormais, les services d'incendie seront regroupés au sein de zones de secours, de nouvelles entités juridiques.

La délimitation territoriale de ces zones est à présent connue : l'arrêté royal la déterminant a été publié au Moniteur belge du 17 février 2009.

Dans le cadre du découpage des six zones pour la province de Liège, les communes de Plombières, Welkenraedt et Baelen avaient manifesté le souhait de faire partie de la zone n°6 constituée par les 9 communes de la communauté germanophone.

Cette demande n'a pas été prise en compte par le gouvernement fédéral et notre commune tout comme les deux communes précitées ont été rattachées à la zone n°4 constituée de 19 communes*.

Le but de cette réforme est multiple :

- optimiser les secours à la population
- renforcer davantage la sécurité des citoyens en leur fournissant, entre autre, l'aide adéquate la plus rapide
- offrir au personnel des services de secours un cadre de travail de meilleure qualité et plus sécurisé (formation, matériel, procédures de travail, etc.).

Mais qu'est-ce qui va changer pour notre commune et ses habitants ?

Pour la commune, il est évident que sa contribution financière au fonctionnement des services d'incendie sera revue à la hausse dans la mesure où actuellement la charge était de ± 17 € par habitant, somme tout à fait modeste au regard de ce que d'autres communes déboursent pour subvenir au fonctionnement desdits services. Mais à l'heure actuelle, il est encore impossible de chiffrer le montant de l'intervention de notre commune puisque plusieurs paramètres ne sont pas encore connus, notamment l'intervention du fédéral dans le financement des zones.

Pour les habitants de la commune, le service ne sera nullement affecté. La mise en place du principe d'aide adéquate la plus rapide (ce n'est plus seulement le service territorialement compétent qui doit intervenir sur les lieux d'un sinistre mais aussi celui qui peut, avec les moyens adéquats, être le plus rapidement sur place) devrait assurer une intervention plus rapide des services de secours.

C'est ainsi qu'on pourra voir intervenir sur notre commune les services d'incendie d'Eupen, de Limbourg et de Welkenraedt en fonction de la situation géographique du sinistre.

Il est à préciser que cette réforme n'a pas modifié les numéros d'appel des différents services de secours.

Je terminerai en vous annonçant que le Ministre Courard a reçu l'aval de l'inspection des finances pour nous octroyer un subside de 815 180 € destiné à la rénovation de la maison communale. L'entrepreneur étant désigné, les travaux devraient enfin débuter dans les prochains jours.



* Aubel, Baelen, Blegny, Dalhem, Dison, Herve, Jalhay, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Sprimont, Soumagne, Theux, Thimister-Clermont, Trooz, Verviers, Welkenraedt.



Administration Communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Conseiller communal

Prochaine édition : juillet-août 2009 distribué vers le **06 juillet 2009**

Date limite de remise des documents : **15 juin 2009**

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi

BUREAUX FERMÉS

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale seront **fermés tous les après-midi**, pendant la période du 1^{er} juillet au 31 août 2009.

ETAT-CIVIL

Naissances

Loris NIHANT, rue Longue 56 (09/02)
Mathis THEING KYC, Forges 113 (12/02)
Louise REICHEL, route d'Eupen 7b (17/02)
Guillaume LANGE, rue de la Source 11 (26/02)
Fanny HONS, Néréth 16a (01/03)
Tom BARCHON, route d'Eupen 117 (27/02)
Jihane EL YAMANI, Néréth 12 (27/02)
Mila BERG, Forges 71 (02/03)
Luca CORMAN, Heggen 29a (11/03)
Aurélien MERTENS, chemin des Passeurs 1 (15/03)
Shanice OLISEH, rue St Paul 26 (23/01)

Décès

Remi BECKER, Vf de Andrée COUVELIER, r. du Pensionnat 7 (05/02)
Eulalie LASCHET, Vve de Léon BALLE, r. du Pensionnat 7 (22/02)
Jeanne POUCET, Vve de André ADAM, r. du Pensionnat 7 (18/02)
Fernand PIRENNE, époux de Marie-Louise CREUTZ, Meuschemen 11 (16/01)
Amand GEORIS, époux de Anne-Marie KLINKENBERG, rue du Moulin 4 (17/03)
Félicien DE ROEY, époux de Maria MOONS, r. du Pensionnat 7 (17/03)
Eric NOEL, époux de Gabrielle BORN, rue E. Schmuck 6 (23/03)
Roger GUTKIN, Boveroth 27 (12/03)
Madeleine HONORE, Vve de Ferdinand SCHURMANS, r. Pensionnat 7 (27/03)
Léon VAN HEMELRIJCK, Vf de Katharina SCHNEIDER, r. Pensionnat 7 (10/04)



La petite carte d'identité carrée reçue à la naissance de votre enfant ne lui permet pas de voyager à l'étranger

Pour ce faire, il doit être en possession d'une Kids-ID

La kids-ID est une pièce d'identité réservée aux enfants de moins de douze ans qui sert de document de voyage vers les pays qui n'exigent pas la détention d'un passeport.

Bien plus qu'une simple carte d'identité :

Grâce à la puce et au code PIN, les enfants peuvent non seulement chatter en toute sécurité sur Internet, mais la carte peut également faire office de carte de bibliothèque, d'abonnement piscine, servir lors de l'inscription à l'école ou comme carte de membre d'un club de sport.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du Registre national : www.rn.fgov.be section « documents d'identité et cartes électroniques ».

Une protection supplémentaire pour votre enfant !

Le service ALLO PARENTS lié à la Kids-ID peut être activé gratuitement sur le site www.alloparents.be ou par téléphone en quelques minutes à peine. Une fois activé, toute personne qui trouverait votre enfant en difficulté pourra former le numéro de téléphone ALLO PARENTS qui est mentionné au dos de sa Kids-ID et déclencher ainsi une cascade téléphonique.

La Commune de Baelen délivre la Kids-ID au prix de 3 euros et son délai d'obtention est de 3 à 4 semaines.

L'enfant devra être présent au moment de la demande, accompagné de l'un de ses parents et la photo d'identité produite devra répondre aux mêmes critères que celles destinées à la confection des autres cartes d'identité électroniques : fond blanc, bonne qualité...

Pour plus de renseignements, contactez le service Population de la Commune (Tél.: 087 76 01 10).

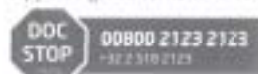


Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).



Document d'identité volé ou perdu ?
Appelez gratuitement le 00800 2123 2123*



► Votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour (résulte à passe) belge a été perdue ou volé ?

Recevez immédiatement un téléphone gratuit au 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

00800 2123 2123

09h - 12h du lundi au vendredi, 9h - 12h le samedi et dimanche.

*Service gratuit, sans engagement, valable pour les cartes d'identité belges.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

► Vous ne parlez pas français ?

En cas de malentendu, appelez le 00800 2123 2123. Vous pouvez aussi appeler le 00800 2123 2123 pour obtenir des conseils et des informations sur la procédure à suivre pour faire déclarer la perte ou le vol de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour belge.

VENTE D'UN VEHICULE DU SERVICE VOIRIE DE MARQUE FIAT

Le Conseil communal, en séance du 9 mars 2009, a décidé de remettre à la vente, pour un montant de 500 € minimum, le véhicule Fiat du service voirie.

Les offres de prix doivent être remises par écrit à l'Administration communale de Baelen, pour le 5 juin au plus tard. **Plus de renseignements :** Fr. Gangolf : 0475 79 43 52



SALON CYNTHIA

DAMES, HOMMES & ENFANTS

087/55 20 93

Boveroth, 49 - 4837 Membach

A votre service les : lundi de 9h30 à 15h,
mardi de 9h30 à 15h, FERME MERCREDI,
jeudi de 10h à 20h, vendredi de 9 h à 17h
samedi de 7h30 à 15h



ETS MATHIEU BECKER

SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •
- 250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt

Tél. 087.88.03.20



Meuschemen 1A - 4837 BAELEN - Tél. 087/ 88 36 56



Du Coin de l'Oeil



Rue Mitoyenne, 139
4840 Welkenraedt
Tél 087/53 15 57
Fax 087/53 15 59
Fermé le lundi



SC MOSSAY

Caveaux - Monuments funéraires
Terrassement caveaux

Rue Vallée, 609 b
4870 Fraipont - Trooz-Dolhain

Tél : 087/26 92 51
GSM : 0475/28 89 44



PAPIERS PEINTS • PEINTURES
COUVRE-SOLS • PARQUETS STRATIFIÉS
STORES • TENTURES • RIDEAUX
ARTICLES DE NOËL ET DE CARNAVAL

sprl WILLEMS La maison de la décoration

Toutes les grandes marques • Prise mesure + conseils

Devis gratuits • Confection • Pose



Rue Guillaume Maisier, 65
4830 Dolhain - Limbourg
Tél : 087 / 76 21 07
Fax : 087 / 76 46 42
www.maisonwillems.be
info@maisonwillems.be

TOUS TYPES DE
TERRASSEMENTS

J. HAVET



Levée de Limbourg, 6 • 4837 BAELEN
087/88 24 59 • Fax: 087/76 47 00

EUKANUBA

ROYAL CANIN

TOUT POUR LE PETIT ÉLEVAGE
ET LE JARDINAGE
Ecorces de pin (vrac ou sac)

MOULIN ESSER
Rue de la Foulurie, 59
4830 Dolhain-Limbourg
Tél. : 087/76 20 06

Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, la commune dépose une trentaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71 32 91) qui gère par convention les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit de nous envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de divers sujets, notamment pour la rubrique « dossier », avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479 269 541) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

2500 € « à la poubelle »

Dans le cadre de la campagne « A la poubelle » visant à lutter contre les déchets sauvages, la commune a obtenu un subside de 2500 € suite à un dossier envoyé avec l'aide du groupe action déchets pour l'installation de 4 paniers à cannettes qui seront installés aux entrées de la commune afin de récolter un maximum de déchets qui se retrouvent trop souvent le long de nos routes.

Au-delà du côté ludique et de l'efficacité pure des paniers à cannettes, cet équipement aura comme effet d'indiquer clairement aux personnes entrant sur notre territoire qu'ils arrivent dans une zone où les habitants sont sensibles à la propreté.



« Voici à quoi ressemble une nasse à cannettes »

L'installation sera complétée d'actions de nettoyage et de sensibilisation dont nous ne manquerons pas de vous informer.

Déchets : Félicitation, Baelen progresse !

Intradel vient de publier les statistiques 2008 des ordures ménagères et collectes sélectives (PMC, verres, papiers-cartons). Sur les 23 communes de l'arrondissement, Baelen, avec - 6%, enregistre la seconde plus importante réduction d'ordures ménagères et se classe 6ème meilleure commune de l'arrondissement. 133,5 kg d'ordures ménagères par habitant sur 2008, c'est 6 kg de moins que l'année dernière.

Avec ce qui est récolté lors des collectes sélectives de PMC (Plastique, Métal, Carton à boisson) ainsi que les papiers-cartons et les bulles à verres situées sur notre territoire, le baelenois se classe 5ème de l'arrondissement avec 189 kg par an, à seulement 30 kg des 1er que sont nos voisins de Lontzen.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont fait des efforts durant l'année écoulée, et à tous, vous encourager à suivre dans cette voie en 2009.

Le Conseil communal des enfants déjà à l'action

A l'école communale, le mercredi est déjà connu par tous les enfants comme étant « le jour des fruits » comme en-cas à la récréation. Le Conseil communal des enfants a décidé d'élargir l'expérience en vendant des fruits à tous les enfants qui le souhaitent. Chaque jeudi, un fruit est en vente au prix de 0,30 €. D'autres actions sont en préparation...

Kermesse de Baelen au parc communal

Comme vous pourrez le lire par ailleurs, les travaux d'aménagement du parc communal en vue de l'installation des forains pour la kermesse battent leur plein.

Pour marquer le coup, une inauguration officielle par les autorités communales du conseil communal et du conseil communal des enfants aura lieu le samedi 6 juin à 15h sur le site du parc communal. Ce sera l'occasion pour les enfants présents d'ouvrir la kermesse par quelques tours de carrousels offerts !

Invitation cordiale à tous.



Stage plaine de jeux durant les grandes vacances

Après deux années d'association avec la ville de Limbourg pour l'organisation de stage plaine de jeux pour les enfants durant les vacances scolaires de juillet/août, des animations durant la presque totalité des deux mois de vacances seront organisées sur notre territoire. Vous trouverez par ailleurs une information complète ainsi qu'un appel à recrutement pour moniteurs.

Pour toute demande d'information et inscription, vous pouvez contacter Louise CLITESSE au 0496/71 93 43, tous les jours de 12h30 à 17h. Ne tardez pas et anticipez, car le nombre de places est limité.

Premiers trains sur la nouvelle ligne « TGV »

Le tronçon ferroviaire de la ligne à grande vitesse reliant Liège à l'Allemagne est opérationnel depuis un an et demi. Si aucun train officiel n'y circule actuellement, c'est à cause du nouveau système de sécurité utilisé, que les trains français Thalys ne possèdent pas encore.

Les trains ICE des chemins de fer allemands (DB) assurant trois liaisons par jour entre Bruxelles et Francfort disposent déjà de ce nouvel équipement. Dès le 14 juin prochain, les trains à grande vitesse allemands seront les premiers à emprunter cette ligne.



Devenir pompier

La province de Liège organise une formation de l'école des Cadets destinée aux jeunes de 15 ans souhaitant devenir pompier. Ces cours d'une durée de trois ans ont lieu le mercredi après-midi et le samedi matin au sein de plusieurs services d'incendie dont ceux de Kelmis-Lontzen et Limbourg.

Pour participer aux épreuves de recrutement, un dossier d'inscription doit être ren-
tré pour le 31 mai prochain. Pour toute infor-
mation complémentaire :
tél. 04/237 90 02, e-mail ecocadet@prov-liege.be ou www.ecoledescadets.be

La bonne boîte aux lettres

Afin d'améliorer la distribution du courrier, faciliter le travail des facteurs et éviter la réception de courriers abîmés, la poste a lancé le projet « Correct Boxes » visant à s'assurer de la conformité des boîtes aux lettres.

La procédure ira d'une recommandation par le facteur jusqu'à la conservation dans les bureaux de poste du courrier des clients qui ne se sont pas mis en règle. Soyez attentifs notamment à l'information que pourrait déposer le facteur dans votre boîte aux lettres. Ces recommandations portent sur l'emplacement de la boîte, son accessibilité, sa taille, la signalisation du numéro de maison et du nom des habitants, entre autres.

Pour toute information complémentaire, renseignez-vous au bureau de poste ou auprès de votre facteur.

Retour sur le week-end Halte énergie

Le week-end des 14 et 15 mars dernier, une quarantaine de familles de Baelen, Lontzen et Plombières ouvraient leurs portes pour expliquer et montrer les aménagements réalisés pour limiter les consommations d'énergie dans le cadre du processus de Développement Durable dans lequel sont engagées les 3 communes.

A l'heure du bilan, le succès était au rendez-vous : plus de 300 personnes très intéressées se sont rendues chez les habitants en ayant préparé leur visite en fonction de ce qu'il y avait à voir dans chaque habitation. Du candidat bâtisseur au retraité cherchant à limiter ses dépenses, l'échange de bonnes pratiques entre habitants est une manière conviviale d'aborder la thématique.

Les diverses conférences ont connu également un vif succès vu l'intérêt porté par les personnes ayant fait le déplacement.

La commune de Baelen tient à remercier tous ceux et celles qui ont ouvert leurs portes et consacré une partie de leur week-end à faire profiter d'autres citoyens de leur expérience.



« Discussion autour des échantillons montrés lors de la conférence de E. Havet (à gauche sur la photo) sur l'isolation thermique avec crépi dans la salle « La Cantellerie. »

Un jeune baelenois au Mondial des métiers !

Le Mondial des métiers se déroulera cette année à Calgary au Canada du 1^{er} au 7 septembre. David AHN, un jeune baelenois de 20 ans, y participera dans la catégorie « Mécatronique ». Celle-ci comprend de l'électronique, de l'électricité, de la mécanique, de la pneumatique et de l'automatisation. C'est la seule catégorie pour laquelle les candidats sont en équipe de 2 personnes. David fera équipe avec Alexandre HUPPERTZ de Montzen. Ces 2 élèves fréquentent l'établissement de la « Haute Ecole Blaise Pascal » à Seraing. Leur sélection fait suite à plusieurs concours qualificatifs dont ils sont les 2 rescapés. Nous leur souhaitons bonne chance et vous tiendrons au courant de l'événement.

Pour plus d'informations sur le Mondial des métiers, vous pouvez consulter le site internet « Skillsbelgium ».



PLAINES DE JEUX 2009

APPEL AUX CANDIDATS ANIMATEURS (h/f)

Cette année, l'Administration Communale de Baelen organisera des plaines de jeux de vacances en juillet et en août sur le territoire de la commune.

Les candidats coordinateurs et moniteurs brevetés devront avoir au moins **18 ans** au 01/07/2009.

Les moniteurs **non - brevetés** devront avoir au moins **16 ans**.

Toutes les candidatures devront être ren-
trées pour le **15 mai 2009 au plus tard**
à la Commune de Baelen -Service Plaines
- Rue de la Régence, 1 à 4837 BAELEN ou
par e-mail à info@baelen.be

En mentionnant : nom, prénom, adresse, lieu de naissance, nationalité, téléphone, e-mail, une photo et un curriculum vitae reprenant les études, établissements scolaires, formations complémentaires, brevet de secourisme, natation... ainsi que la période choisie :

- du 06/07/2009 au 17/07/2009
- du 20/07/2009 au 31/07/2009
- du 17/08/2009 au 28/08/2009

Renseignements :

Clitisse Louise - Service des Plaines de jeux : 0496/71.93.43.

De 12h30 à 17h : 087/ 76.01.10.

local à l'étage de la commune, accès par l'escalier en métal.

André Pirnay, Echevin

Les nouvelles du Développement Rural

Chers habitants de la commune de Baelen-Membach, vous trouverez dans ces quelques pages, le résultat d'un long mais fructueux cheminement sur les voies du futur de votre commune.

C'est début 2006 que tout a commencé; **un diagnostic de Baelen est établi**, nourri d'investigations sur votre commune (relevés de terrains, reportages photos, interviews de personnes-clés de la commune) et de la consultation des citoyens de la commune (organisation de réunions, de visites de villages, d'enquêtes...). **Environ 330 personnes ont eu l'occasion de faire entendre leur voix**, de réfléchir aux ressources et faiblesses du territoire, de rêver la commune idéale, d'imaginer des projets économiques, sociaux, culturels... pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Pour encadrer cette opération, deux organismes : la Fondation Rurale de Wallonie, chargée d'assurer la participation des habitants au processus et la Wirtschaftsförderungsgesellschaft, chargée de la rédaction du dossier.



« Animation des réunions de la CLDR par la FRW (Fondation Rurale de Wallonie) »



« Production écrite des membres de la CLDR lors d'une réunion »



« Les visites de la commune au cours de l'été 2006 »



« La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) en réunion »



En novembre 2006, le résultat de cette consultation est résumé en une édition spéciale du bulletin communal et déposée dans chaque ménage.

Début 2007, via un appel public, la CLDR (Commission locale de Développement Rural) est constituée; une trentaine d'habitants s'engagent à représenter les intérêts de la population et à réfléchir ensemble à l'avenir de la commune.

Pas moins de 14 réunions auront été nécessaires pour construire le programme des 10 prochaines années de la commune de Baelen. Ajoutons à cela la visite de communes « inspirantes » en matière de Développement Rural (Lontzen) ou de Développement Durable (Beckerich) complété par les réflexions de multiples groupes de travail ouverts à la population mis en place durant ces 2 dernières années.



« Visites de terrain à Lontzen, commune en développement rural depuis près de 15 ans »



« Les réunions de consultation de la population de la commune »



« En réunion, essai d'une nouvelle méthode, le speed dating du Développement Rural »



« Visite à Beckerich d'un réseau de chaleur alimenté au bois »

Ce 14 avril 2009, le programme de développement a été approuvé par le Conseil Communal. Reste à obtenir la validation du Gouvernement Wallon donnant accès aux subventions Développement Rural.

Durant les 2 années d'élaboration de ce programme, **des projets/actions ont d'ores et déjà été réalisés. Voyez plutôt :**

Maximisation du bulletin communal

Dès le début des consultations, les habitants ont mis l'accent sur l'importance de la publication du bulletin communal; ils saluaient sa parution régulière, mais regrettaient qu'il se limite à lister les activités de la commune et que sa mise en page soit si peu attrayante. Les habitants ont, par ailleurs, formulé de nombreuses idées quand à l'amélioration du contenu. Depuis, c'est chose faite, la mise en page du bulletin communal a été complètement revue et remise au goût du jour (couleurs, graphisme, intégration de photos). La publication est passée de mensuelle à bimestrielle permettant de développer des dossiers thématiques plus complets. En effet, la population pense que c'est un bon outil de communication sur des sujets plus délicats ou des projets importants, vu que le bulletin communal est distribué à chaque ménage.

Printemps 2009, vous avez l'occasion d'assister à l'éclosion du Programme Communal de Développement Rural de votre commune ! Il est pour le moins ambitieux, voyez plutôt ses intentions :

D'ici 2019, sur la commune de Baelen, il est question de :

- maximiser la communication dans la commune,
- organiser de manière proactive la participation de la population,
 - stimuler au respect de l'environnement et du cadre de vie,
 - donner une place aux usagers faibles,
 - mieux gérer la présence automobile sur le territoire,
- inciter à une consommation mesurée de l'énergie,
- gérer durablement le cycle de l'eau,
- piloter l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la commune,
- soutenir une mobilité respectueuse,
- protéger activement l'environnement,
- soutenir des activités économiques locales et durables,
- adapter les services à la demande actuelle et aux usages futurs,
- faciliter les échanges entre les habitants,
- construire la solidarité,
- stimuler la convivialité grâce aux lieux de rencontre,
- organiser des événements rassembleurs,
 - concevoir une image forte de la commune,
 - développer un tourisme vert,
 - détricoter les frontières avec les communes voisines,
 - améliorer la mobilité alternative.



« Edition 2008 du nouveau bulletin communal revu et amélioré »

Affichage des offres d'emploi dans les salles d'attente

Ce projet est né lors des info-consult et a comme objectif d'améliorer le taux d'emploi, même si celui-ci est bon dans la commune. L'emplacement des salles d'attente semble logique vu le temps qu'on est sensé y passer. Les offres d'emploi du FOREM sont affichées aussi bien à la maison communale qu'au CPAS. L'ALE met à disposition l'ensemble des classeurs avec les offres d'emploi du FOREM. De plus, la maison de l'emploi de Welkenraedt met à disposition un conseiller en recherche d'emploi, qui apportera les conseils nécessaires à la personne qui se présente.

Le PCDR, c'est quoi ?

C'est « une brique » qui reprend le diagnostic socio-économique de la commune, des définitions d'objectifs de développement émises par la population et une liste de projets et actions à entreprendre.

Cofinancement de stages jeunes conducteurs

La sécurité routière est un sujet important en général et surtout dans le monde rural où les vitesses sont souvent excessives. Or, les statistiques démontrent que 70 % des accidents impliquent des jeunes entre 18 et 24 ans et ceci surtout à proximité de leur lieu de résidence (moins de 7km).

Depuis quelques années sont donc organisés des stages de conduite défensive à l'attention des jeunes. Afin de favoriser la participation à ces stages par les jeunes de la commune, la commune de Baelen a pris en charge une partie des coûts d'une demi-journée de stage de conduite défensive organisée fin 2008. Sur les 320 jeunes qui répondaient aux critères fixés par la commune, 31 se sont inscrits et ont participé au stage. Le bulletin communal n°348 a fait écho du stage.

Les critères étaient les suivants :

- être détenteur d'un permis de conduire B
- être âgé entre 18 et 23 ans ou avoir eu son permis en 2007 ou 2008
- être résidant sur le territoire communal depuis début 2008



« Des stages de conduite défensive pour les jeunes conducteurs »

Mise en place d'un groupe-action « Déchet »

Le thème des déchets a été évoqué de manière récurrente lors des consultations. Raison pour laquelle une dizaine de membres de la CLDR ont choisi de s'impliquer dans un « Groupe Action » (GA) avec pour mission d'agir concrètement sur la production de déchets au sein de la commune. Le groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre les sommets du classement Intradel répertoriant les communes d'après le nombre de kilos de déchets produits par an par habitant.

A ce jour, ses réalisations sont les suivantes :

- édition d'une rubrique récurrente dans le BC « comment faire maigrir sa poubelle » qui paraît tous les 2 mois depuis début 2008
 - « Composter, c'est facile ! »
 - « Réduire les déchets de papier : une stratégie gagnante »
 - « Moins de déchets verts : 5 pistes d'action »
 - « Moins de déchets dans les écoles »
 - « Minimiser ses déchets via le broyage »
 - « Les piles, petits déchets, gros dégâts »
- Différentes actions prolongeaient l'article. Exemple : l'insertion avec l'article sur les déchets papier de l'auto-collant « stop-pub » (reçu en toute-boîte par les habitants), l'annonce d'un budget communal pour l'achat de gourdes et de fontaines dans l'article sur les déchets à l'école, la suggestion d'achat-groupé d'un broyeur de quartier pour l'article sur le broyage...

- participation à la journée de l'arbre, démonstration de compostage, information sur le recyclage (2007)

- participation à l'opération « Rivières propres » initiée par le Contrat Rivière Vesdre (2008)

- installation d'un compost scolaire (prévue en 2009)
- rencontre de l'intercommunale Intradel pour l'informer des actions réalisées et à venir du groupe et envisager les synergies et complémentarités possibles (janvier 2009)



« Le compostage, c'est facile, pour peu que l'on suive les conseils des édu-composteurs »



« Les membres du groupe action déchets évoquent leurs gestes pour minimiser leur production de déchets »

Amélioration des infrastructures scolaires

La population communale est en forte croissance depuis de nombreuses années et les locaux scolaires ne suffisent donc plus pour accueillir les enfants des villages et hameaux. Au fur et à mesure du temps, des modules ont donc été installés afin d'accueillir les locaux de classe. La situation dans le village de Baelen s'est encore dégradée depuis l'incendie de la maison communale abritant également des salles de cours et la bibliothèque. A Baelen commence en 2009 la construction d'une toute nouvelle école (le projet ayant été initié il y a près de 6 ans). Ce nouveau bâtiment se localisera en intérieur d'îlot, derrière le centre culturel et sportif. Suite aux demandes et réflexions des habitants émises lors des consultations et grâce à la volonté du collège communal, le projet (déjà accepté tel quel par l'administration compétente) a pu être entièrement repensé afin d'intégrer les principes de développement durable : isolation renforcée, aménagement d'une chaudière biomasse (reliée à un réseau de chaleur qui desservira également maison communale et foyer culturel).



« Les plans de la nouvelle école de Baelen »

A Membach des nouveaux modules ont été installés en 2008 sur un terrain situé à l'arrière de l'école primaire appartenant à la fabrique d'église. Ils occupent 72 m² et ont été optimisés au niveau de l'isolation.



« A Membach, la solution intermédiaire en attendant une nouvelle construction »

Accueil des nouveaux habitants

Même si la petite taille de la commune facilite l'inter-connaissance, la consultation des habitants a mis en avant d'une part la difficulté des nouveaux arrivants à s'intégrer - en lien sans doute avec le manque de possibilités de contacts (manque d'activités, de manifestations) et/ou un accueil de ceux-ci peu structuré, et d'autre part, le manque d'ouverture des autochtones vis-à-vis de ceux-ci ainsi qu'un esprit de clocher bien réel.

Il a été constaté en outre, que les nouveaux arrivants ne s'identifient pas au territoire communal, qu'ils intègrent peu souvent les clubs et associations de la commune.

Désormais, depuis 2007, chaque semestre (janvier et décembre), chaque nouvel habitant est invité à une réunion de rencontre avec les élus communaux. Chacun y a l'occasion de s'y présenter brièvement et le bourgmestre présente un powerpoint sur la commune (infos générales, administration, associatif, grands projets, PCDR...). Cette présentation est suivie d'un temps de « questions - réponses ».

Un verre est ensuite offert afin de donner l'occasion de discuter ensemble et faire connaissance.

La dernière réunion a eu lieu le 24 janvier 2009. En moyenne une vingtaine de personnes participent à cette réunion.



« Organisation biannuelle d'une réunion à destination des nouveaux habitants »

Aide à la gestion du budget des ménages défavorisés

La commune compte 15 personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale, ce qui est proportionnellement peu par rapport aux autres communes.

L'hiver passé, il y a eu 67 demandes d'allocations de chauffage.

Le CPAS a mis en place un service médiation dettes et gère 5 dossiers. L'assistante sociale pense qu'il y a plus de personnes en difficulté que ça dans la commune, mais qu'elles vont se faire aider à Verviers car c'est plus anonyme.

Organisation de jeux inter-quartiers

Parce que les bénéfices des projets réalisés dans le cadre d'une ODR concernent aussi et peut-être surtout les jeunes, ceux-ci ont fait l'objet d'une consultation singulière...

Une enquête portant sur leur souhait de continuer à vivre ou non à Baelen plus tard, les changements pour améliorer le village ou la commune, ce qu'ils proposaient de développer en priorité a été diffusée. Nonante jeunes se sont exprimés au travers de cette enquête.

Suite à celle-ci, un groupe de travail « jeunesse » s'est constitué. Parmi les 200 propositions citées dans l'enquête, ce groupe de travail a fait le choix de s'investir dans la réalisation d'un projet : l'organisation de jeux inter-quartiers.

Ludique et festive, cette première action eut le mérite de fédérer une centaine de jeunes de la commune sur un projet commun, de les introniser représentants de leur quartier et de les inciter à faire un pas vis-à-vis des jeunes nouvellement installés dans la commune (points bonus en récompense).



« La lutte au dessus d'une piscine, le lancer des œufs, la momie, quelques unes des épreuves organisées dans le cadre des jeux inter-quartiers »

Mise en place du Groupe de Travail « Arboretum »

Fin de l'année 2007, Yves Pieper, ingénieur des Eaux et Forêts est venu exposer à la CLDR l'idée de réaménagement de l'arboretum. La DNF était prête à prendre à sa charge le réaménagement des sentiers, mais manquait d'inspiration pour une valorisation didactique/artistique attractive pour des publics différents.

La CLDR a jugé ce projet très intéressant pour la commune, et quelques membres ont intégré un « groupe-action Arboretum de Meferscheid ». Ils ont alors visité le site pour se faire une idée du lieu, récolter les premières impressions, prendre des photos, entendre des explications historiques, etc. Ils se sont ensuite réunis pour réfléchir aux possibilités de mise en valeur du site et ont enfin présenté leurs propositions (pistes d'action, outils de sensibilisation, identification partenaires possibles, etc.) à la DNF.

Reste à la DNF à se prononcer quant au choix d'un projet particulier et à définir la collaboration ultérieure pour la mise en œuvre



« Quelle valorisation pour l'Arboretum situé dans l'Hertogenwald ? Question sur laquelle s'est penchée un petit groupe de réflexion »

Mise en place d'un groupe « Développement durable » transcommunal

Le développement durable est un développement capable de répondre aux besoins actuels, sans compromettre les possibilités pour les générations futures de répondre à leurs propres besoins. Les habitants, au travers des consultations, se sont largement exprimés en faveur de ce type de développement.

Depuis, s'associant avec les communes de Lontzen et Plombières, deux communes partageant cette volonté de mettre en œuvre des projets « alternatifs » au niveau mobilité, tourisme, égouttage, énergie, la commune de Baelen a cosigné une convention prévoyant l'intégration du Développement Durable dans leurs PCDR et leurs politiques communales.

De même, un groupe de travail Développement Durable intercommunal s'est mis en place. En 2008, celui-ci s'est réuni à 4 reprises, non seulement pour mettre au point la communication de la Convention auprès de leurs concitoyens, mais aussi pour réfléchir aux premières actions communes à mettre en œuvre : le défi-énergie, et le week-end halte-énergie.



«Lontzen, séance d'information du 15 décembre dernier pour le lancement de l'action énergie³»



« La famille Schoonbroodt de Baelen, partante pour le défi-énergie »



Conférence de Camille Gira, maire de Beckerich, « La Mecque » du Développement Durable »



« La Solwat mobile, présente à Baelen et Lontzen lors du WE Haltes Energie »



« Michel Baguette ouvrait sa porte lors du WE, il présentait notamment son poêle à pellets »

Afin de pouvoir mettre en œuvre cet ambitieux programme pour la commune, nous allons renouveler la commission locale de développement rural. Nous vous invitons d'ores et déjà à nous rejoindre !!

En tant que citoyen, que peut m'apporter cette Opération de Développement Rural ? Pour vous, en tant qu'habitants, c'est l'occasion de donner votre point de vue sur ce qu'il faut faire pour que la Commune soit à l'image de ce que la population attend.

En commençant ce Programme, les élus communaux se sont engagés à :

- Vous informer des actions menées;
- Vous consulter sur vos besoins, sur des projets, sur une problématique particulière;
- Vous permettre de vous impliquer activement dans la concrétisation et l'évaluation des projets.

Pour en savoir plus, prenez contact :

A la Fondation Rurale de Wallonie:
Anne KLEIN
 Rue Géréon, 3
 4950 Faymonville
 Tél : 080/67 84 70
 E-mail : a.klein@frw.be

COMMUNIQUE de presse de l'A.F.S.C.A. (26 mars 2009)



Grippe aviaire : rappel : prolongation des mesures de protection à l'occasion de la migration de printemps

Suite à la découverte, dans le nord-ouest de la France, de deux foyers du virus H5 faiblement pathogène, sur des canards, l'AFSCA tient à rappeler la nécessité du respect des mesures de protection. Ces mesures renouvelées à chaque période de migration tiennent compte du lieu où se trouvent les animaux et de leur type de détention. Les volailles qui se trouvent en zone naturelle sensible (c'est à dire une zone où séjournent de nombreux oiseaux aquatiques) doivent particulièrement bénéficier d'un surcroît de protection. On peut retrouver ces zones sur le site internet de l'Agence alimentaire (www.afsca.be).

Vous trouverez un complément d'information sur le site www.afsca.be lien maladies animales, grippe aviaire.

A.F.S.C.A. (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire)
 Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique - 1000 Bruxelles
 Point de contact pour les consommateurs :
 Tél. : 0800 13550 - Fax 0800 24 177
<http://www.afsca.be>

Avis aux habitants de la commune de Baelen

Prochainement, attendez-vous à voir fleurir dans vos villages d'énigmatiques panneaux...

**ICI
LE PROJET
N° ...**



Commune de
Baelen

Pour en savoir plus Rendez-vous le 7 juin
 8h-13h : foyer culturel de Baelen
 8h-13h : maison communale de Membach
 15h-21h : chapiteau kermesse de Baelen

à suivre...



RISQUE D'EAU TROUBLE ET COLOREE DANS LE RESEAU DE DISTRIBUTION INFO S.W.D.E.

Travaux aux stations de traitement d'eau potable d'Eupen (Vesdre) et de Stembert (Gileppe) de la Société wallonne des eaux pour répondre aux nouvelles normes européennes de qualité d'eau (Projet VEGI).

Rappel :

En 2005, la Société wallonne des eaux (SWDE) a entrepris d'importants travaux, à Eupen et Stembert, qui se termineront dans le courant de cette année 2009. Votre eau de distribution est produite dans ces stations.

Au total, près de 42 millions d'euros ont été investis par la SWDE. Ces travaux ont été réalisés pour répondre à de nouvelles normes européennes de qualité d'eau. La mise en service des nouvelles installations pourrait entraîner un problème ponctuel au niveau de la distribution d'eau.

Pour bien comprendre, il faut savoir qu'il existe de manière générale deux types de ressources en eau : les eaux souterraines et les eaux de surface (lacs, barrages...). Les eaux traitées à Eupen et Stembert sont des eaux de surface.

A travers le monde, la plupart des pays exploitent des eaux de surface. La particularité de ces eaux de surface, c'est qu'elles entraînent la présence d'un biofilm dans les canalisations. De manière simple, le biofilm n'est rien d'autre que le reflet de la vie naturelle des réseaux. Il s'agit d'une « flore » banale tout à fait inoffensive.

Pourquoi avoir réalisé des travaux sur ces deux stations ?

Pour répondre à de nouvelles normes européennes imposant une diminution des THM (trihalométhanes) présents dans l'eau. Il faut passer de 150 à 100 microgrammes/l.

Les THM sont des dérivés chlorés qui apparaissent lorsque les matières organiques (composants présents naturellement dans l'eau et le sol de la région) arrivées au stade final de biodégradation (« humiques ») réagissent avec le chlore nécessaire au traitement de l'eau. A très fortes doses, les THM pourraient être cancérogènes.

Des travaux ont donc été entrepris aux stations Vesdre et Gileppe pour mettre en place une solution technique pour réduire la présence de THM et donc respecter les nouvelles normes. Cette solution s'appelle la nanofiltration. Autrement dit, le traitement

de l'eau est complété par une étape de filtration supplémentaire. Cette filtration se fait sur des membranes très fines qu'on pourrait comparer à un bas nylon. La nanofiltration permet de diminuer fortement la teneur en matières humiques, entraînant dès lors une diminution de la formation des THM.

Par ailleurs, la nanofiltration va empêcher à l'avenir la formation du biofilm dans les conduites.

Attention, perturbation possible de la distribution d'eau dans les prochaines semaines durant la mise en service des nouvelles installations.

La mise en service de la nanofiltration risque de perturber temporairement l'équilibre des réseaux et donc entraîner un éventuel décrochage du biofilm présent dans les canalisations. Cet éventuel décrochage du biofilm aura pour conséquence une eau trouble et colorée. Ces désagréments seront donc ponctuels. Le biofilm ne présente aucun danger pour la santé.

Que faire si vous constatez que votre eau de distribution est colorée ou trouble ?

Nous vous demandons de nous contacter au 087 87 87 87 ou de nous envoyer un mail à info@swde.be et de nous signaler le problème en précisant vos coordonnées et la date du jour où le problème s'est présenté.

Mise en service progressive et plan d'accompagnement :

Pour limiter au maximum les désagréments possibles, la SWDE va procéder par une mise en service progressive de la nanofiltration sur les 2 stations de traitement.

De avril à juillet 2009 pour les cinq lignes de nanofiltration de la station d'Eupen (Vesdre) et à partir de septembre 2009 pour les trois lignes de nanofiltration de la station de traitement de Stembert.

La Société wallonne des eaux a élaboré un plan d'accompagnement de la mise en service. Il comprend la prise de mesures strictes afin de pouvoir réagir rapidement en cas de problème de qualité d'eau, la mise en place de moyens alternatifs de distribution, d'une communication pro active et réactive avec les communes et les clients ainsi que le renforcement des équipes techniques et du service clientèle, en collaboration avec les cellules de crise régionale et provinciale.

La Société wallonne des eaux œuvre pour vous garantir une eau de qualité répondant aux normes de qualité les plus strictes.

Pour toute information :

Société wallonne des eaux (SWDE)
087/87.87.87.

TONTE DES PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est INTERDIT durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)

DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles **la veille après 18h ou le jour même avant 6h** de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique)

ATTENTION !

Les **papiers-cartons et les PMC** (sacs bleus) sont désormais collectés **LE MEME JOUR** toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).

Portrait global des services à la « Petite Enfance » sur le territoire de notre commune.

Les besoins des enfants et des parents sont en constante évolution.

Mettre à leur disposition des services de qualité qui répondent à leurs besoins, accessibles à tous, en nombre suffisant et favorisant l'égalité entre tous les enfants, tels sont les défis auxquels il appartient de répondre en tant que service public. Découvrez au fil de ce dossier les différents acteurs et intervenants dans l'encadrement de la petite enfance.

La famille reste le centre du processus de développement harmonieux de l'enfant et de son éducation. Les milieux d'accueil et l'école recherchent avec les parents le juste équilibre entre leurs propres compétences et celles qui relèvent de la responsabilité familiale. Dans cette période si importante de la vie d'un enfant, le travail des puéricultrices est capital.



LES COCCINELLES



Maison Communale d'Accueil de l'Enfance
6, rue du Thier - 4837 Baelen
Tél. : 087/76.01.24.

a) La crèche Les Coccinelles

La crèche « Les Coccinelles » est un bel outil où les enfants sont pris en charge par une équipe de 5 puéricultrices.

La Maison Communale d'Accueil de l'Enfance « les Coccinelles » a ouvert ses portes le 1er décembre 2005. Agréée et subsidiée par l'ONE, le pouvoir organisateur étant le Centre Public d'Action Sociale de Baelen, elle a une capacité d'accueil de 15 enfants équivalents temps plein, de 0 à 3 ans.

L'équipe d'encadrement se compose de Madame Isabelle Dahm, assistante sociale responsable à mi-temps et de 5 puéricultrices : Mesdames Martine Blancart, Virginie Parotte, Christine Pirenne, Cindy Schyns et Stéphanie Roemers (actuellement remplacée par Mademoiselle Julie Massenaux).

Le milieu d'accueil est ouvert tous les jours de 7h30 à 18h. Les périodes de vacances sont annoncées aux parents en début d'année. Il s'agit en général, d'une semaine à Pâques, quatre semaines en juillet et une semaine en fin d'année. Les Coccinelles s'organisent en deux services : celui des petits et celui des grands et actuellement, au total, il y a 25 enfants inscrits.

Les parents peuvent solliciter l'inscription de leur enfant, à partir du 3^{ème} mois de grossesse révolu, en précisant le temps de l'accueil et la date probable de cet accueil. Chaque demande d'inscription est transcrite immédiatement dans un registre des inscriptions dans l'ordre

chronologique de son introduction. Ensuite, les parents confirment leur demande au 6^{ème} mois révolu de grossesse. Quand la demande est acceptée, les parents et le milieu d'accueil signent un contrat d'accueil.

Des critères de priorité à l'admission sont prévus pour :

- les enfants dont les parents sont domiciliés et/ou résident de manière régulière sur le territoire de la commune de Baelen ou dont les parents ont manifesté la volonté de résider de manière régulière sur le territoire de la commune de Baelen (travaux en cours de construction d'une habitation principale ou signature d'un contrat de bail enregistré de longue durée).
- les enfants du personnel du C.P.A.S., de l'administration communale ou de l'école communale.
- les enfants dont au moins un des parents travaille ou est en recherche de travail.
- les enfants dont au moins un des parents travaille sur le territoire de la commune de Baelen.
- les parents qui ont déjà un enfant à la crèche sont également prioritaires.

Les tarifs sont fixés par l'ONE selon les revenus mensuels nets du ménage, la journée complète compte plus de cinq heures de garde et la demi-journée compte moins de cinq heures. La participation financière des parents couvre tous les frais de séjour, à l'exception des langes, des médicaments, des aliments de régime et des vêtements. Cette participation financière est réduite à 70 % lorsque deux enfants sont en garde simultanément ou si le ménage se compose d'au moins trois enfants.

Il faut encore signaler qu'une visite médicale préventive est organisée tous les mois au milieu d'accueil. Les enfants dont les parents le souhaitent peuvent ainsi être suivis mensuellement par le Docteur Stainier assurant cette consultation.



« Dans l'espace pour les plus grands, des modules de jeux et de psychomotricité permettent aux enfants d'évoluer dans le respect du rythme de chaque enfant. »

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame Dahm au 087/76 01 24, les lundis (matin), mardis et jeudis.

b) Le CRPE : Centre Régional de la Petite Enfance ASBL

Si vous avez besoin d'un mode d'accueil : le service d'accueillantes conventionnées, rue des Martyrs 44 - 4800 Verviers.

Lorsqu'ils contactent ce service, les parents reçoivent une information et leur demande est prise en considération. Pour leur enfant, ils sont orientés vers une accueillante en fonction de leurs besoins, du respect des accords éducatifs, administratifs et financiers proposés, du maintien d'un contrat régulier réciproque dans un esprit de collaboration.

Le prix de l'accueil est fixé annuellement par A.R. et est proportionnel aux revenus nets cumulés du ménage. Une réduction de 30% est appliquée lorsque 2 enfants sont gardés simultanément et pour les familles de 3 enfants.

L'enfant est une personne. Il est doté de potentialités, d'initiatives et de compétences. Il est acteur dans la construction de sa relation aux personnes et aux objets.

Le projet éducatif : « Permettre d'offrir à l'enfant une expérience de nature tout à fait spécifique qui favorise son plein développement physique, social, affectif, psychomoteur et cognitif, dans le cadre de l'accueil familial ».

Viser à l'autonomie de l'enfant et lui donner la structuration nécessaire pour grandir et faire de lui un adulte épanoui, l'accueillir sans préjugé, sans discrimination aucune dans le respect de sa personnalité, de ses particularités et des choix qu'ont déjà posés pour lui d'autres adultes que sont ses parents.

Les accueillantes ont une mission éducative. Leurs qualités humaines sont importantes et s'inscrivent dans une attitude professionnelle.

Elles cherchent à développer l'autonomie de l'enfant en respectant son rythme.

Les accueillantes perçoivent par enfant une indemnité journalière indexable et actuellement exonérée d'impôts.

Le service a pour mission l'accueil et l'éducation des enfants de 0 à 6 ans principalement pendant les activités professionnelles de leurs parents, ou en cas d'accueil spécifique, dans les conditions fixées par l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté Française du 27 février 2003 portant sur la réglementation générale des milieux d'accueil.

Le service recrute et fait encadrer par un travailleur social les accueillantes qui répondent aux conditions légales. Il passe, avec chaque accueillante, une convention définissant leurs droits et obligations respectifs.

Il veille à assurer la continuité de l'accueil des enfants.

Services conventionnés

Chaque dernier mercredi du mois, nous donnons une information sur le métier d'accueillant(e) d'enfants conventionné(e).

Intéressé(e) par la profession ?

Prochain rendez-vous le 29 avril, le 27 mai, le 24 juin à 9h30 dans nos locaux, rue des Martyrs, 44 à 4800 Verviers

tél 087/33 43 38

ou adresse mail : info@crpe.be

d) Ecole maternelle de Baelen et Membach

L'arrivée d'un enfant de 2 ans et demi à l'école maternelle... ou le « passe-âge » entre la famille et le monde scolaire. Les parents qui confient leur enfant à l'école maternelle sont à la fois fiers et anxieux; ils passent le relais à des professionnels chargés d'aider leur « trésor » à grandir, en complémentarité.



« La fête des parents organisée annuellement en maternelles, c'est un grand moment pour les parents, enfants et enseignants. »

A l'école maternelle de Baelen et Membach, en plus des 9 institutrices, nous avons la grande chance de bénéficier de 2 puéricultrices compétentes, d'une agent contractuelle comme aide aux petits ainsi que d'une psychomotricienne.

Chacune des implantations possède un espace spécifique permettant un accueil de qualité aux « minis » de 2 ans et demi. Cet « espace d'accueil » permet à ces enfants de vivre le plus harmonieusement possible la *transition famille-école/classe ou famille-crèche-école/classe*. Ces puéricultrices font partie intégrante de l'équipe éducative et prennent part aux nombreuses concertations organisées. Leurs missions et objectifs sont complémentaires aux actions des institutrices maternelles. Avec l'équipe éducative, la direction et l'inspection maternelle, nous avons ciblé quelques-uns des objectifs à développer au sein de « l'espace d'accueil » avant l'intégration dans les classes : *viser à une véritable éducation à la propreté, susciter la communication verbale, éveiller à la socialisation, développer la psychomotricité et préparer le passage harmonieux des « petits-nouveaux » dans les classes maternelles.*

Ces objectifs engagent la construction de valeurs telles l'autonomie, la responsabilité, le partage et la confiance en soi. *Mais la présence des « minis » dans « l'espace d'accueil » ne se justifie que le temps nécessaire aux petits d'atteindre ces objectifs.* Aussi, pour aider le petit enfant à bien « grandir », à se dépasser et à s'épanouir, il participera en alternance, et selon ses besoins, aux activités plus spécifiques d'une classe maternelle.

L'école maternelle est en effet un lieu d'apprentissages multiples. Elle vise les démarches, favorise les expérimentations et les découvertes. Elle fait exister l'enfant comme individu dans sa globalité. L'école maternelle s'inscrit également dans un continuum allant de 2 1/2 ans à 6 ans et participe aux objectifs déterminés par le Conseil de l'Enseignement et de Formation.

L'organisation se fait en cycle et se base sur le respect des rythmes et sur l'obligation pour les enseignants d'assurer la *continuité, la différenciation des apprentissages* (par des actions répondant au mieux aux besoins des enfants) et l'*évaluation formative* afin que chaque enfant aborde différemment la grande aventure de l'école !



e) La ligue des familles

Mouvement associatif volontaire, la Ligue des familles porte la voix de plus de 60.000 familles et interpelle les autorités compétentes sur les sujets qui les préoccupent. Elle veut rassembler les familles et leur permettre ainsi d'être plus fortes, davantage écoutées, mieux informées et plus solidaires.

Etre membre de la Ligue des Familles, c'est aussi bénéficier des services suivants :

- La bourse aux vêtements le 1^{er} week-end de mars et de septembre à Baelen : dépôt gratuit, réductions à l'achat.
- D'autres bourses aux vêtements, aux jouets et aux livres dans la région (Dolhain, Polleur, Thimister, Herve...). Dépôt gratuit pour les membres.
- La réduction sur le prix des transports en commun.
- L'abonnement au « Ligueur », au « Journal de votre Enfant » (enfant de 0 à 3 ans).
- Des ristournes sur vos factures de gaz, d'électricité, de mazout.
- Le service baby-sitting (M^{me} Vokar 087/88.33.53).



« A la crèche ou chez une gardienne, la journée se déroule au rythme des petits comme ici avec la préparation des repas. »

- Une réduction sur les cartes GSM (M^{me} Bastin 087/88.10.64).
 - Des stages créatifs (Limbourg...), linguistiques (Welkenraedt, Polleur...).
 - Des réductions sur vos achats dans de nombreux magasins (liste dans le guide familial).
 - Le club d'échanges linguistiques.
 - Les assurances à un tarif avantageux.
 - Les prix de lecture, le prix Versele...
 - Le guide du kotard. Les adresses de kots d'étudiants à Liège sélectionnés pour leurs qualités, leurs équipements, leurs prix avantageux. Pour y figurer, il faut être agréé.
 - L'agence de voyage « Espace vacances ».
- Des adresses sélectionnées pour les familles et une réduction sur les voyages.



« La ligue des familles organise des sorties comme ici lors de la journée Fort Boyard. »



Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat régional rue Ortmans 49 à 4800 Verviers – 087/33 25 00 ou M^{me} Dominique Dirick-Pirard au 087/55 49 40.

f) L'ONE, l'Office de la Naissance et de l'Enfance

L'ONE propose un suivi médico-social préventif pour les enfants de 0 à 6 ans, dans toute la Communauté française. Pendant le séjour en maternité, un travailleur médico-social (TMS) de l'ONE rencontre les parents et les informe des services offerts.

Dès le retour à la maison, si les parents ont exprimé ce souhait, le TMS (infirmier ou assistant social) de la commune où les parents résident prend contact et se rend à leur domicile. Lors de cette première visite, les parents peuvent aborder toutes les questions et préoccupations concernant les soins à donner à l'enfant, l'allaitement, le sommeil, la vaccination, les possibilités de garde... Le TMS communique

les informations relatives à la consultation médicale.

Des visites à domicile peuvent être proposées à n'importe quel moment du développement de l'enfant de 0 à 6 ans. Le suivi médical préventif gratuit assuré par un médecin (pédiatre ou généraliste) se réalise, soit dans une consultation fixe, soit dans un car itinérant pour mieux répondre aux besoins des familles vivant en zone rurale.

Un calendrier d'examens correspondant à des moments importants de la vie de l'enfant (15 examens entre 0 et 3 ans et 3 examens entre 4 et 6 ans) permet de surveiller la croissance et la santé de l'enfant, de réaliser les vaccins, d'apporter les informations concernant la diversification alimentaire, les différentes étapes du développement... et de répondre aux questions des parents.

Les consultations médicales réalisées à l'ONE sont uniquement préventives. Elles ne remplacent pas le médecin traitant (pédiatre ou généraliste) qui examinera et prescrira le traitement nécessaire lorsque l'enfant est malade.

Les enfants de la commune de Baelen, âgés de 18 mois à 3 ans pourront également bénéficier dès le mois de juin d'un dépistage visuel réalisé par un orthoptiste. Un dépistage dentaire effectué par un dentiste de la région est organisé 2x/an. Ces dépistages, gratuits et indolores, sont organisés à la consultation de Dolhain.

Le deuxième mercredi de chaque mois (excepté le mois d'août), le car de l'ONE fait halte à Baelen, rue Longue (devant la poste) de 12h30 à 15h. Le troisième vendredi de chaque mois, il se trouve à Membach devant l'église. Le docteur Joëlle Detry, pédiatre, et Viviane Ska, infirmière sociale, vous y accueillent sur rendez-vous.

Pour toute information, vous pouvez joindre Viviane Ska : 0499/99 81 62 les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 9h30 ou au 087/76 67 25, les mardis et vendredis de 12h à 13h.



« Dans le car, une infirmière et un médecin prennent en charge les enfants. »



Plus d'informations disponibles également sur internet via les sites suivants :

www.one.be
www.yapaka.be
www.citoyenparent.be
 ...

ACCUEIL VACANCES D'ETE

Du lundi 06/07 au vendredi

31/07/2009

du lundi 17/08 au vendredi

28/08/2009

Encadrés par des moniteurs et un coordinateur, vos enfants bénéficieront d'activités sportives, artistiques et récréatives. Il vous est recommandé de leur procurer la carte « Lynx » disponible au TEC afin qu'ils puissent se déplacer gratuitement. Prévoir pique-nique et boissons.

Accessible aux enfants de 3 à 12 ans

Réservation à la semaine à raison de 5 €/jour. Réduction pour le 2^{ème} enfant d'une même famille: 4 euros/jour, 3^{ème} enfant : 3 €/jour.

Garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30
 Activités structurées de 9h à 16h

Où : à la « Cantellerie », rue de la Régence, 6 4837 BAELEN (Sous le C.P.A.S.)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 31 MAI 2009.

Nous insistons sur cette date afin de nous permettre d'engager les moniteurs en nombre suffisant.

Inscriptions :

Commune de Baelen, service Plaines.
 Rue de la Régence, 1 à 4837 Baelen.
 (Bureau à l'étage, prendre l'escalier en métal.)

Clitisse Louise : 0496/71.93.43.
 ou 087/76.01.10. de 12h30 à 17h.

Une « amiable composition » à Baelen en 1554

Qu'est-ce qu'une « amiable composition » ? Au duché de Limbourg existait une procédure dénommée « amiable composition » utilisée, entre autres, pour certaines affaires criminelles. Les familles en litige se rencontraient lors d'un arbitrage officiel à l'issue duquel un arrangement accepté de part et d'autre, fixait les modalités de dédommagement à l'endroit de la partie lésée.

Dans l'exemple qui suit, il s'agit d'un meurtre commis à Baelen, au sujet duquel les échevins de la Cour de Justice rendent un arbitrage, une composition, à laquelle adhéreront le meurtrier et sa famille ainsi que la famille endeuillée.

Au début de l'année 1554, Claes de Vreuschemen assassine Jean Roggen, fils de Wyntgen Roggen, habitant Baelen. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, tous les assassins n'étaient pas châtiés à cette époque : Claes de Vreuschemen ne sera pas exécuté pour son forfait !

L'affaire est portée devant la Cour de Justice de Baelen dont les membres convoquent les deux familles, le 20 février 1554. Après avoir écouté ce jour-là les intervenants, les échevins de la Cour de Justice rédigent les termes de la convention qui tendra à réparer le préjudice causé à la famille Roggen, violemment frappée de deuil.

Les termes du protocole d'accord élaborés ce jour-là, débutent par l'imposition d'une cérémonie pénitentielle. Ainsi le dit Claes de Vreuschemen devra se rendre à l'église de Baelen, en vêtements journaliers. Tenant un cierge allumé à la main, il parcourra la nef centrale pour atteindre le chœur où l'attendra le père du défunt. Par trois fois, il s'agenouillera sur ce parcours, priant Dieu qu'il veuille lui pardonner son crime. La première fois au départ de la tour, dans le fond de l'église, la deuxième fois au milieu de l'allée centrale, la troisième fois aux pieds de Wyntgen Roggen, qui, entouré de sa famille, l'accueillera. A ce moment, Roggen lui demandera de se relever en prononçant ces paroles : « Prie Dieu. Comme Il te pardonne, je te pardonne ».

Accompagnent cette cérémonie du pardon, de nombreuses conditions édictées en guise de réparation matérielle. L'assassin livrera deux muids de seigle (± 1.200 litres) à W. Roggen qui les distribuera lui-même aux pauvres de Baelen. Claes de Vreuschemen se chargera de réunir huit prêtres pour célébrer la cérémonie des obsèques de sa victime et fournir huit livres de cire destinées à la confection de douze grandes bougies à faire brûler pendant les funérailles et autres messes à dire pour le repos de l'âme du défunt.



« La croix Mockel. A la limite communale Membach-Jalhay, se trouve cette superbe croix qui a été érigée à la mémoire de Jakob Mockel, forestier du duché de Limbourg, occis à cet endroit en 1626. »

Une croix de pierre haute de 5 pieds ($\pm 1,50$ m) sera plantée à ses frais sur la tombe de sa victime ou ailleurs dans le ban de Baelen, selon le désir de la famille, sans doute à l'endroit du meurtre comme cela se rencontrait fréquemment pour les croix d'occis*.

Sont également à la charge de Claes de Vreuschemen, tous les frais résultant des prestations de médecin et des vacations diverses de la Cour de Justice baelenoise.

Quand il y avait découverte de « corps mort », la Cour de Justice dépêchait sur les lieux deux échevins et un chirurgien chargés de déterminer les causes du décès et d'en faire rapport à la dite Cour.

Le meurtrier s'abstiendra, à l'avenir, de fréquenter et même de rencontrer la parenté de la victime. Ainsi, s'il apprend que des membres de la famille Roggen se trouvent en un tel endroit, il ne pourra s'y rendre. Par contre, si Claes de Vreuschemen est assis dans une auberge et que les Roggen viennent à y entrer, il ne devra pas quitter les lieux. Mais s'il s'avisait, pour son malheur, à leur jeter un regard ou à les dévisager, ce comportement serait considéré comme injurieux et porterait une atteinte grave à la convention conclue entre eux.

D'autre part, dans le but d'améliorer et surtout de compléter efficacement le dédit, Claes de Vreuschemen créera pour une durée de cinq ans, une rente héréditaire de 5 muids d'avoine valant dix dallers chacun, payables à la Saint-André 1554 (soit le 30 novembre). En garantie de cette clause, il obligera tous les biens reçus de ses parents.

Enfin, Wyntgen Roggen et ses enfants accepteront cet arrangement sans chercher, dans le futur, autre chose que le respect de la convention arrêtée ce jour, de commun accord, sous peine d'être condamnés, eux aussi, à une amende de 100 Rosenobles (monnaie en or qui valait 8 florins, soit 800 florins ! **).

Cet argent serait, le cas échéant, distribué en trois parties : la première reviendrait au duc de Limbourg, la seconde, aux échevins de Baelen et la troisième, à Claes de Vreuschemen !

Trois jours ont passé et après quelques jours de réflexion, les familles se retrouvent le 23 février en la halle de Baelen où elles s'engagent toutes deux, à respecter les clauses de cette « amiable composition », pratique qui, à cette époque, avait surtout le mérite de modérer l'usage d'une justice expéditive ayant pour adage : œil pour œil, dent pour dent !

André Hauglustaine
Camille Meessen

Source utilisée : Leo Wintgens, *L'ancien duché de Limbourg. Trait d'union linguistique par ses dialectes, sa scripta ancienne, ses langues de culture*, in *Mélanges Bailus*, 888-1988.

Photo : A. Hauglustaine

Notes

* Témoins d'une mort soudaine, les croix d'occis sont disséminées un peu partout dans nos campagnes. Il n'est pas inhabituel de les rencontrer en plein champ ou dans les bois, à l'écart de toute agglomération, là où il est plus aisé pour les mandrins d'attaquer les personnes solitaires... Les croix d'occis présentent un texte qui renseigne la nature du décès aux passants. En plus des circonstances, le nom de la victime et son âge y sont habituellement mentionnés. La croix d'occis, généralement en pierre calcaire dans notre région, est caractérisée par sa petite taille, les plus grandes peuvent mesurer 1,5 m.

** Pour saisir l'importance de cette somme, il faut savoir qu'un homme de métier gagnait à cette époque un salaire de ± 4 florins par jour. Ainsi, cette amende qui serait à payer par la famille Roggen correspondrait à une somme équivalente à 200 jours de travail !

Centre Public d'Action Sociale

Dans le cadre de son **plan d'action de prévention**, le Centre Public d'Action Sociale a eu le plaisir de vous inviter en mars à deux conférences gratuites sur les économies d'énergie et sur les primes Energie.

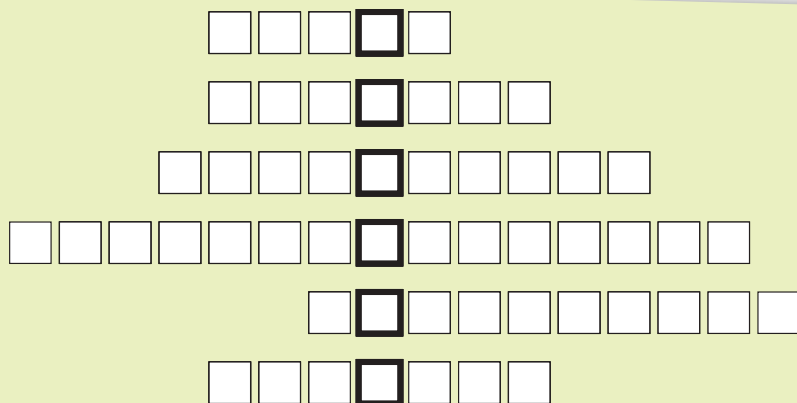
Nous avons constaté qu'elles ont eu un grand succès puisqu'il y a eu près de cinquante personnes présentes à chaque

conférence. Un tout grand merci pour votre enthousiasme qui nous conforte dans l'idée que ces animations répondent bien à un besoin d'information pour diminuer notre consommation énergétique et mieux respecter notre consommation.

Nous souhaitons à nouveau récompenser les habitants soucieux d'une utilisation

rationnelle des énergies en remettant un **kit énergie** (wattmètre, bloc multiprise et programmateur mécanique) à la personne tirée au sort qui nous aura transmis le mot caché du jeu (avec ses coordonnées) pour le 31 mai au CPAS, Rue de la Régence 6 à 4837 Baelen (par courrier ou remis directement dans la boîte à lettres du Centre).

Pour le C.P.A.S.,
La Présidente,
M-C BECKERS



- 1 : avis sur la qualité énergétique d'un bâtiment
- 2 : maison présentant une consommation de chauffage très faible
- 3 : remplace l'ampoule à incandescence
- 4 : Energie récupérée et transformée en électricité à partir de la lumière du soleil par des panneaux
- 5 : Il est utile de faire des travaux de dans sa maison
- 6 : passons du simple au double (ou au triple)

L'allocation de chauffage 2009

Qu'est-ce que c'est ?

Le Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de gasoil de certaines personnes. Dorénavant, le Fonds intervient pour toutes les livraisons faites entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2009**. Il n'y a plus de période de chauffe à respecter pour la commande.

Qui peut en bénéficier ?

1 : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (BIM)

A noter que le montant annuel des revenus bruts imposables du ménage ne doit pas dépasser 14.624,70 € + 2.707,42 € par personne à charge.

Dans cette catégorie, on ne tient pas compte du patrimoine immobilier du ménage.

2 : les personnes aux revenus limités

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 14.624,70 € + 2.707,42 € par personne à charge.

Dans cette catégorie, on tient compte du patrimoine immobilier du ménage.

3 : les personnes endettées

Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Quels combustibles ?

Les combustibles concernés sont les suivants :

- le gasoil de chauffage en vrac (mazout)
- le pétrole lampant à la pompe
- le gaz propane en vrac

Le Fonds n'intervient donc pas pour les combustibles suivants : le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville, le gaz propane en bouteille et le gaz butane en bouteille.

Quel est le montant de l'intervention ?

Le montant de l'intervention dépend du prix du gasoil facturé : plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le Fonds intervient pour un maximum de 1.500 litres avec un total de :

- **300 € maximum** par ménage pour les catégories 1 à 3.

Une intervention forfaitaire de **210 €** existe également pour les personnes qui se chauffent avec du pétrole ou du mazout de chauffage (également appelé pétrole lampant) acheté à la pompe.

Que devez-vous faire ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du Fonds Social Chauffage, vous devez adresser une **demande** au **CPAS de Baelen** à une permanence du **lundi, mercredi ou vendredi entre 08h30 et 11h30** (rue de la Régence 6) dans les 60 jours suivant la livraison. Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec le service social du CPAS au **087/76.01.13**. Des renseignements peuvent être également obtenus sur le site www.fondschauffage.be ou au numéro gratuit : 0800/90 929.

Si vous n'appartenez pas à une de ces 3 catégories et que le montant des revenus annuels nets imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 26.000 €, vous pouvez introduire une demande pour une réduction forfaitaire de 105 € auprès du SPF Economie.

Pour plus d'info :
0800/120.33 ou www.mineco.fgov.be

Notre CPAS peut également vous remettre une fiche d'information.

Ecole communale de Baelen Membach

Installation de fontaines à eau et distribution de gourdes

Dans le cadre de notre action « **Manger-Bouger** » pour laquelle notre école a reçu le Label, nous avons installé des **fontaines à eau** et **des évier**s supplémentaires dans les 2 implantations à Baelen et Membach.

Les buts poursuivis sont multiples :

- sensibiliser tous nos élèves à la consommation d'eau de distribution comme « eau de boisson » ; l'eau étant à la base de la pyramide alimentaire, elle en est l'élément vital de qualité,
- promouvoir l'utilisation rationnelle d'une matière première telle que l'eau dans le développement durable,
- impliquer et responsabiliser nos enfants dans une participation active à l'éco-consommation.

A ce jour, chaque élève a reçu gratuitement **une gourde** qu'il peut remplir aux fontaines de l'école afin de se désaltérer et de s'hydrater tout au long de la journée sans attendre

d'avoir soif. L'acquisition de cette gourde permet de réduire la pollution liée à l'élimination des déchets (réemploi) et invite les enfants à changer d'attitude et de comportement en tant que citoyen et consommateur.

Afin de sensibiliser davantage les élèves aux problèmes d'environnement, plusieurs activités pédagogiques seront organisées au sein des classes. La promotion de la santé et du bien-être à l'école va inévitablement de pair avec un engagement pour un meilleur environnement et est intimement liée à l'éducation.



« Très rapidement, les enfants se familiarisent avec ces nouvelles habitudes et acquièrent ainsi de bons réflexes qu'ils conserveront. »

Voici le rappel de quelques recommandations pour l'identification et le bon usage des gourdes :

- les gourdes sont toutes de couleur « bleue », **le nom et le prénom** de l'enfant sont inscrits avec un **marqueur indélébile et/ou apposé sur un autocollant** (pour les petits de l'école maternelle).
- la gourde peut aller au lave-vaisselle.
- il est préférable de consommer l'eau dans la journée.



Bibliothèque

BAELEN : La Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police.

Tél. 087.76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087.74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi de 11h30 à 15h30

Mercredi de 14h00 à 19h00

Judi de 13h30 à 15h30

Samedi de 09h30 à 13h30,

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 13h30



Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

10 centimes pour les bandes dessinées

20 centimes pour les livres adultes

Ses collections comptent **12.950 livres**. Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages - Budget & Droits - Ça m'intéresse - Equilibre - Gael maison - Grande - Long life - Ma Santé - Mon Animal - Philosophie - Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D - Test Achats - Top Santé - Voyages voyages.

et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

Bandes dessinées

- Antarès n°2
- Cassio n°2
- Cédric n°23
- Damoclès n°2
- Foot 2 Rue n°9
- Luc Orient (intégraux)
- Nāvis T1 à 5
- Samurai T1 à 4
- Sillage T1 à 11
- Terres lointaines n°1

Jeux

- Dora l'exploratrice : les couleurs
- Dora l'exploratrice : les lettres
- Trivial poursuit
- Quiz
- Taboo
- Jeu des Petits chevaux
- Jeu de Mémo
- Jeux de dés



- Bataille navale
- Echelles et serpents

Le prêt des jeux est de 1€ pour un mois.

Adultes

- La Bretagne Ed. Atlas
- Le Chant de la dune de L. FOUCHET
- Déclic de P. CAUVIN
- Le Dérèglement du monde de A. MAALOUF
- Duma Key de S. KING
- Les Eclaireurs de A. BELLO
- La Maison des lumières de D. VAN CAUWELAERT
- Moi Nojoud, 10 ans, divorcée de N. ALI
- Requiem pour une cité de verre de D. LEON
- Sans regrets de F. BOURDIN
- Scarpetta de P. CORNWELL
- Le Sumo qui ne pouvait pas grossir de E.E. SCHMITT
- Un trader ne meurt jamais de S. FIORENTINO
- Une vérité qui libère de N. LECOQ-FRANCOIS
- Zapping de C.H. CLARK

Jeunesse

Manga

- Détective Conan n°10
- Nana n°20
- Sawako n°1 et 2

Divers

- Enjeux amoureux (Les Filles de Grand Galop)
- L'Erreur de l'épouvanteur n°5
- La Guerre des clans T1 à 8
- Max ne pense qu'au zizi
- Papa et Maman sont dans un bateau de M.A. MURAIL
- Le Petit Nicolas : le ballon
- La Trilogie du gardien de D. KLASS

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Si tu fais le tri, t'as tout compris !

Comment diminuer la quantité de déchets qui sera incinérée ? En vous en débarrassant intelligemment, non pas dans les vieux chemins, mais en se rendant régulièrement dans un recyparc (parc à container). Suivez Francis Bebronne, membre du groupe action déchet et votre guide, au parc à containers le temps d'un article !



« Au parc à container, le slogan c'est « Vous trie, ils recyclent. » »

Statistiques

Depuis trois ans, la gestion des recyparcs est informatisée. Chaque visite est répertoriée, ce qui permet d'avoir des chiffres de fréquentation des parcs. Sur l'année 2008, les baelenois se sont rendu 9527 fois dans un parc à container géré par Intradel. 56% des visites ont eu lieu au parc de Lontzen, 40% au parc de Dolhain-Limbouurg et les autres sont réparties dans une dizaine d'autres parcs de la province.

Le principal avantage de la carte réside dans le fait qu'elle n'est plus attachée à un recyparc comme auparavant mais qu'elle permet de se rendre dans le parc de son choix.

Sachez également que sur les 1800 familles qui habitent notre commune, 1200 possèdent une carte donnant accès aux recyparcs, soit près de 70% des familles. De l'aveu des responsables d'Intradel, c'est une belle performance. Toutefois, il reste encore 600 familles à convaincre.

Obtenir une carte

Pour obtenir une carte, rien de plus simple : il vous suffit de vous rendre dans le recyparc de votre choix muni de votre carte d'identité. A l'entrée du parc, le préposé vous délivre une carte type carte de banque avec un code à barre vous identifiant. C'est simple, rapide et entièrement gratuit. La carte n'a pas de date limite de validité. Attention, seule une carte est délivrée par ménage.

Les recyparcs les plus proches de notre commune sont situés à Dolhain-Limbouurg à côté de la caserne des pompiers. Celui de Lontzen est localisé en bordure de la rue Mitoyenne (en venant d'Eupen en direction de Welkenraedt, à droite derrière le magasin « Okay » avant de franchir le pont surplombant le chemin de fer actuellement en réfection).

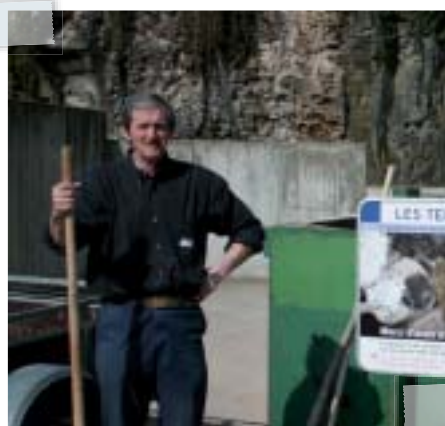
Recyparc Lontzen, rue Tivoli

tél 087 33 12 82

Recyparc Limbourg, rue Béverie

tél 087 78 67 41

Les recyparcs sont ouverts du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h. Le samedi, ils ouvrent dès 8h30. Il est demandé d'arriver au moins un quart d'heure avant la fermeture si l'on se présente avec une remorque remplie.



« Lontzen, Dolhain, Herve, Oupeye, chaque recyparc est organisé de la même manière, devant chaque container un panneau clair indiquant ce que l'on peut y déposer. »

Que puis-je déposer ?

Lorsque l'on voit encore des abrutis qui déposent des vieilles télévisions dans les chemins, il y a de quoi se poser des questions en sachant qu'on peut presque tout déposer dans un recyparc (en veillant toutefois à bien séparer les différents matériaux et ne pas mettre tout en vrac dans sa remorque ou dans son coffre).

A part les déchets ménagers à évacuer via les sacs poubelles payants, on peut déposer GRATUITEMENT :

- les encombrants (matelas, tapis plain, miroirs...),
- le bois (planches, contre-plaqué, souches, bois peints ou vernis...),
- les briques et briquillons (blocs de béton, carrelages...),
- les terres et sables (vitres, plates...),
- les matériaux de construction contenant de l'amiante (téléphoner préalablement au 04/240 74 74 afin de connaître les recyparcs qui les acceptent),
- les déchets de jardin (tonte de pelouse, branchages, feuilles mortes...),
- les huiles de moteurs et graisses de friture,
- les papiers cartons (non souillés et à déposer à plat dans le container),
- les PMC (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons, de manière séparée)
- les métaux (vélos, tiges de métal, aérosols...),
- les plastiques durs (pots de fleurs, jouets, bacs curver...),
- les films plastiques étirables (sachets, films d'emballage, plastique à bulles...),
- le verre blanc ou coloré,
- la frigolite,
- les bouchons en liège.

Vous pouvez également déposer vos vieux frigos, congélateurs et gros électroménagers, sans oublier les écrans qui seront valorisés, comme les autres déchets, dans des filières spécialisées.

Pour être complet, on peut également déposer les piles et lampes de poche ainsi que les déchets spéciaux pouvant être dangereux si jetés n'importe où tels les peintures, vernis, colles, engrais, désherbants, aérosols, batteries, tubes néons...

La limite annuelle par carte est fixée à 5m³ d'encombrant, 5m³ de déchets inertes et 13m³ de déchets verts.

Les déchets ainsi collectés sont valorisés au travers de filières de recyclage ou de valorisation énergétique.



« Conserves, tôles, treillis, fil de fer, voilà ce qui est jetable, par exemple, dans le container « Métaux ». »

Conclusion

Avec une moyenne de sept visites par an pour les détenteurs de carte de la commune, le parc à container est une piste concrète pour éliminer ses déchets gratuitement et diminuer ainsi les kilos déposés dans les poubelles ménagères. Si par cet article on pouvait convaincre une vingtaine de familles de prendre une carte et d'inscrire les visites au recyparc dans ses nouvelles et bonnes habitudes, l'objectif de celui-ci serait déjà atteint !

Pour plus d'infos, de conseils, d'astuces à ce sujet, demandez l'info trimestriel « PARC'infos » disponible dans les parcs et à l'administration communale.

F.Bebonne

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.



Jubilé 50 ans de prêtrise de l'Abbé Bindels

Nous fêterons le 5 juillet prochain les 50 années de prêtrise de l'Abbé Charles Bindels. D'abord vicaire de 1959 à 1971 dans la paroisse de Welkenraedt, il fut ensuite curé à Xhoffsraix avant de rejoindre la paroisse de Baelen en 1985.

En 1990, il a exercé son ministère à Baelen et Membach. Depuis 2001 il officie dans toute l'unité pastorale de Baelen-Welkenraedt.

Pour toutes ces années passées dans les paroisses de notre Unité pastorale, nous ne manquerons pas de lui offrir un cadeau à la hauteur de ce qu'il a donné à nos communautés locales à travers son ministère qu'il continue à exercer avec un dynamisme incomparable.

A cette fin nous vous proposons d'y contribuer et d'offrir votre quote-part au compte de l'unité pastorale Baelen-Welkenraedt 068-2259364-67, Rünschen, 40A à 4837 Baelen, avec la mention « Jubilé de l'Abbé Bindels ».

KERMESSE à MEMBACH 2009 du samedi 27 juin au mardi 30 juin

Samedi 27 juin : 20h: Salle St Jean : GRAND BAL en l'honneur du Roy

Dimanche 28 juin : dès 14h : Parade de vélos humoristiques (org. L.A.C.)

Dimanche 28 juin : 16h : CORTEGE de la Société Royale St Jean et TIR à l'oiseau

Lundi 29 juin : 17h : salle St Jean : Tir au premier sortant

KERMESSE à BAELEN 2009 du samedi 6 juin au mardi 9 juin

Samedi 6 juin : 15h : Site du parc communal : INAUGURATION OFFICIELLE par les autorités communales du conseil communal et du conseil communal des enfants

21h : BAL DE LA KERMESSE avec Guy Cremer et son orchestre (org. Sté Royale de Tir St-Paul)

Samedi 6 juin de 14h à 20h et dimanche 7 juin de 11h à 18h :

Salle « La Cantellerie » EXPOSITION DES ILLUSTRATIONS de Marie-Christine François et de Lila Matagne (org. L.A.C.)

Dimanche 7 juin : entre 14h30 et 17h30 :

COURSE CYCLISTE (départ et arrivée Jean XXIII)

Mardi 9 juin : JOURNÉE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR ST-PAUL

10h : Messe pour les vivants et défunts de notre société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30 : Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h : Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les frères exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi. Cette année nous aurons l'honneur d'inaugurer le nouvel espace aménagé par les services communaux. Nous sommes certains que la centralisation de la kermesse sera bénéfique à tous.

RYTHMIC COMBO

animera la soirée ainsi que l'entrée du nouveau roi.

Le comité de la Société Royale de Tir St Paul remercie l'administration communale et la police pour sa collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.



MESURES DE SECURITE POUR LA COURSE CYCLISTE DE LA KERMESSE le dimanche 7 juin. Pendant le déroulement de la course, entre **14h30 et 17h30, la circulation sera interdite, route Jean XXIII, dans le sens contraire de la course** (sauf circulation locale)

Date	Détails	Lieu	Horaire	Prix	Organisateur + infos
17 mai	Présentation du travail des ateliers danse et théâtre du groupe «Expressions»	Foyer culturel	16h	gratuit	Groupe « Expressions »
19 mai	Excursion à Charleville-Mezière du groupe-ment des Pensionnés de Baelen		Départ à 7h30	Car, visite et repas : 59€	L.Corman 087/76.40.36 ou M-L. Radermecker 087/76.28.59
4 juin	Excursion à Mons de l'Amicale des Pensionnés de Membach	Départ Membach 8h30 Baelen 8h45		15€ + visites et repas	Rose-Marie Passelecq 0495/22.11.91
du 6 au 9 juin 09	KERMESSE à BAELEN (Inauguration officielle samedi à 15 h)	Site du parc communal			
6 juin	Bal de la kermesse avec Guy Cremer		21h		Sté Royale de Tir St Paul
6 et 7 juin	Exposition M-C. François et L.Matagne	La Cantellerie	voir article		L.A.C.
7 juin	Infos sur « d'énigmatiques panneaux... »	8h-13h : Foyer culturel et Maison communale Membach, 15h-21h : chapiteau kermesse de Baelen			
7 juin	Course cycliste	Baelen	14h30		Club cycliste baelenois
9 juin	Journée de la Sté Royale de Tir St Paul		voir article		
du 13 au 18 juin 09	Groupement des Pensionnés de Baelen : la Charente Maritime				L.Corman 087/76.40.36 ou M-L. Radermecker 087/76.28.59
14 juin	Rencontre rando-gastro	Membach (Zone d'accueil Brand)	15h		Chorale Ste Cécile
14 juin	Balade	Baelen (devant maison communale)	13h30		087/76.33.89 Flas 087/56.91.58 Pirard 0473/98.44.98 Schoonbroodt
27 juin	TT DALTONS : Portes ouvertes et tournoi pour débutants	Salle St Jean Membach	dès 13h		Rens. & inscriptions : voir annonce J.M.Beckers 0475/49.95.94 R.Meessen 0479/86.09.56
du 27 au 30 juin	KERMESSE à MEMBACH				
27 juin	Grand Bal en l'honneur du Roy	Salle St Jean Membach	20h		
28 juin	Parade de vélos humoristiques	Membach (voir article pour inscriptions)	dès 14h		L.A.C.
28juin	Cortège et TIR A L'OISEAU de la Sté Royale St Jean	Membach	16h		
29 juin	Tir au premier sortant	Salle St Jean Membach	17h		
5 juillet	Jubilé 50 ans de prêtrise de l'Abbé Bindels				Unité pastorale

EXCURSION du 04 juin 2009 de l'amicale des pensionnés de Membach.

Vous, qui êtes libre ce jour là, venez

A LA DECOUVERTE DE « MONS », VILLE SUPERBE!!!!

Je vous espère nombreux, le jeudi 04/06/2009 pour une journée sympa à la découverte d'une région méconnue!

Prix du trajet : 15 €, à prévoir visite et repas
(visite guidée de la collégiale : 1,5 €/pers)
(visite guidée des ascenseurs... ± 7 €/pers)
(repas : grand place de Mons)

Inscriptions et renseignements : Rose-Marie 0495/22.11.91

Départ à 08h30 Membach, salle St-Jean

à 8h45 Baelen parking de la maison communale

Vers 10h30 visite de la « Cantine des Italiens »

découverte des ascenseurs hydrauliques de Strepv-thieu avec une balade en bateau pour les amateurs

vers 12h30 diner sur la grand-place de Mons

découverte de la ville : « le jardin du mailleur »,

la collégiale sainte Waudru,

le Beffroi, le très beau piétonnier et pour les amoureux de la culture

un superbe musée d'art moderne!

AVIS AUX AMATEURS.....



BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

L'ALE DE BAELEN PEUT VOUS APPORTER LA SOLUTION !

Aide à l'entretien du jardin (à l'exception des travaux dangereux) : tonte de pelouses, taille de haies, de rosiers, nettoyage et entretien des parterres, bêchage, semis, plantations... **Petits travaux de réparation et d'entretien du logement** (refusés par des professionnels en raison de leur faible importance) : peinture, tapisserie, plafonnage, petits travaux de maçonnerie...

Coût :

5,95 € de l'heure (sans déduction fiscale)

6,20 € de l'heure (avec déduction fiscale possible) + éventuellement frais de déplacement (Les travailleurs ALE sont couverts par une assurance souscrite par l'Onem)

les ASBL, les associations non commerciales, les associations sportives peuvent également faire appel à l'ALE. Les autorisations peuvent être accordées pour des activités qui, par leur caractère occasionnel ou par leur importance, sont habituellement effectuées par des bénévoles. Par exemple :

- aide à l'occasion de manifestations sociales, culturelles, sportives...
- petits travaux d'aménagement ou d'entretien des locaux
- entretien des terrains ou des installations sportives

Une liste détaillée des activités autorisées peut être obtenue en nous contactant.

Coût :

- Droit d'inscription : 7,45 € / an
- 6,20 € de l'heure + éventuellement frais de déplacement

Le Président
Emil Thönnissen

**Si vous êtes intéressés,
n'hésitez pas à nous contacter !**

Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)
Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
E-mail : Claudine.Bebonne@publilink.be
Agent-ALE : Mme C. Bebronne
Heures d'ouverture : lundi - mardi - jeudi :
de 8h à 12h et de 13h à 16h30

IRONMAN PARRAINE 12 JUILLET 2009

www.challenge-roth.com

Merci de nous soutenir. Ce que vous verserez aidera les enfants handicapés et leurs parents !

Au profit de :

L'asbl « T'es qui toi » qui organise des stages et des activités pour des enfants handicapés et leurs parents. L'école d'enseignement spécial, « La Court'Echelle » à Andrimont pour l'achat de nouveau matériel scolaire pour rendre l'apprentissage des enfants « différents » encore plus efficace.

Aidez-nous à parcourir 226 km à savoir, 3,8 km de natation, 180 km à vélo, et 42,195 km de course à pied.

Comment participer ? Verser un montant par km sur le compte 742-0155406-47 Roth Ironman for Handicap
ex : 5 cents/km = 11,30€
10 cents/km = 22,60€ ...

Natation (3,8 km)

Parce que l'administration fluviale et de transport naval soutient depuis de nombreuses années le Qu'elle Challenge Roth, la voie navigable sera pour les triathlètes, fermée au transport international fluvial. La Préfecture laisse chaque année relever des échantillons, afin de mesurer incontestablement la qualité de l'eau. Pour le véritable assidu du Triathlon, assister au départ de l'épreuve de natation le 12 Juillet, est un devoir, une obligation. C'est au nombre exact de douze, que les groupes de départ seront envoyés à l'eau sur une distance de 3,8 km, après que les hymnes nationaux aient retenti, qu'une courte cérémonie religieuse ait été célébrée et une chanson choisie spécialement pour l'occasion ait été jouée.



PORTES OUVERTES - PING Aux TT DALTONS MEMBACH Tournoi pour débutants

**Samedi, le 27 juin 2009 - Dès 13h
A la salle St Jean à Membach**

Démonstration de joueurs expérimentés, entraînement avec un robot, etc.
Début du tournoi à 14h inscription gratuite (possible jusqu'à 13h30)

Renseignement et inscription :

Beckers Jean-Marie > Tél : 0475/49.95.94 ou mail : jmb-info@skynet.be
Meessen Roger > Tél : 0479/86.09.56 ou mail : rogmee@scarlet.be



Parcours cycliste (180 km)

Et où, les participants, pourraient-ils trouver un soulèvement de foule comparable ? De toutes parts les cyclistes sont encouragés, et à Greding, Thalmässing, Eckersmühlen, sur les côtes de Selingenstadt et de Solar, d'abondants commentaires et débats compétents sont tenus, un sentiment de Triathlon des plus purs.

Marathon (42,195 km)

Le parcours de marathon s'est également avéré un véritable aimant à spectateurs sur les terres accueillant la course et sur le pont du canal de Eckersmühlen. C'est là que tout se déroule, de plus, les informations concernant le déroulement de la course y arrivent parfaitement.

Pour tout renseignement, contactez Serge, Vincent ou Eric.

- **Serge Müllender**
Stockem, 24 - 4700 Eupen
Tél. 087 33 37 73
E-mail : serge.muellender@web.de
- **Vincent Stich**
Route d'Eupen, 74 - 4837 Baelen
Tél. 087 76 61 94
E-mail : vincent.stich@belgacom.net
- **Eric Ernst**
Rue du Thier, 34 - 4837 Baelen
Tél. 087 76 21 88
E-mail : eric.ernst@assur.cbc.be



Tournoi de Pâques 2009 du Royal BAELEN FC

Le Royal Baelen FC organisait le samedi 11 et lundi 13 avril 2009 son traditionnel « Tournoi de Pâques ».

De nombreux clubs ont répondu présent : au total 68 équipes et quelques 800 joueurs âgés de 6 à 17 ans.

Une météo clémente et un niveau de jeu appréciable ont contribué à la réussite de ce tournoi.

Le Royal Baelen FC a pu accueillir dans ses installations plus de 500 visiteurs et de nombreux spectateurs de Baelen/Membach.



Le comité du Royal Baelen FC tient à remercier tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ce tournoi. Nous tenons aussi à remercier les parents de nos joueurs, sponsors ainsi que les responsables et ouvriers communaux. Sans votre soutien, une telle manifestation est impossible à réaliser.

Nous joignons aussi la liste des numéros gagnants de la tombola. Les lots peuvent être réclamés à la buvette du Royal Baelen FC le vendredi de 17h à 18h jusqu'au 30 juin 2009.



Le Royal BAELEN FC recherche des entraîneurs

Le Royal Baelen FC recherche des entraîneurs pour ses équipes de jeunes.

Grâce au bon travail sportif des dernières années, le nombre de joueurs a continuellement progressé. Dans cette continuité, nous sommes à la recherche d'entraîneurs responsables et motivés pour un travail de fond avec et pour nos jeunes.

Tous les candidats peuvent s'adresser à Patrick GUSTIN

(Tél. : 087/76 40 92) ou Jean-Pierre COLLE (Tél. : 087/76 51 14).

TOMBOLA GROS LOTS

ROYAL BAELEN FC TOURNOI DE PÂQUES 2009

		GAGNANT	RÉSERVE 1	RÉSERVE 2
1e prix	Matériel	3450	4007	1214
2e prix	Restaurant	1729	1374	3820
3e prix	Soin	5044	2129	59

TOMBOLA PETITS LOTS

NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT
5544	217	6399	383	7287	290	8013	277	9102	357	10145	220
5567	359	6402	212	7309	295	8018	257	9113	336	10219	404
5680	313	6427	233	7335	231	8102	208	9116	356	10232	344
5731	358	6431	388	7336	252	8106	376	9130	256	10244	260
5741	227	6446	391	7345	355	8161	352	9172	325	10282	279
5759	234	6466	318	7346	289	8182	389	9245	275	10318	360
5773	272	6468	315	7353	317	8189	342	9287	204	10320	215
5792	309	6485	232	7357	251	8307	255	9318	250	10352	273
5794	340	6486	262	7367	222	8353	228	9344	201	10393	380
5806	377	6493	326	7372	209	8367	373	9438	206	10428	385
5856	300	6539	261	7450	270	8376	316	9519	367	10465	292
5859	375	6550	236	7455	302	8426	229	9528	286	10471	219
5869	402	6577	400	7498	379	8428	368	9552	225	10487	241
5874	321	6600	202	7499	291	8473	401	9582	207	10492	390
5912	304	6637	329	7518	297	8519	293	9610	271	10495	331
5945	370	6669	269	7601	343	8527	346	9648	301	10555	282
5966	278	6725	245	7650	267	8540	386	9672	218	10557	266
5976	254	6744	345	7659	322	8543	248	9704	349	10632	249
5993	314	6886	281	7665	363	8545	258	9753	298	10669	395
6005	312	6911	214	7750	311	8565	306	9807	341	10704	287
6035	372	6947	320	7765	399	8586	284	9812	324	10763	213
6054	210	6965	362	7774	253	8663	335	9906	403	10765	371
6065	274	6988	339	7782	328	8698	265	9910	381	10788	353
6133	216	7008	350	7789	299	8704	348	9929	259	10789	393
6148	205	7016	280	7797	387	8734	247	9989	296	10793	246
6188	283	7039	392	7807	221	8744	330	9994	384	10833	223
6195	230	7046	405	7831	366	8804	305	10005	396	10835	307
6231	394	7060	303	7832	264	8840	334	10012	239	10864	308
6276	288	7085	237	7875	235	8873	323	10049	200	10898	327
6292	240	7102	276	7910	382	8893	226	10085	285	10914	242
6306	398	7118	347	7916	374	8934	338	10089	319	10917	224
6336	351	7170	244	7940	294	9024	238	10095	211		
6346	332	7173	337	7969	365	9057	268	10096	203		
6374	243	7186	361	7997	333	9089	364	10097	369		
6383	378	7213	310	7999	397	9094	263	10134	354		

Les lots peuvent être réclamés à la buvette du R. BAELEN F.C. le vendredi entre 17 h 00 et 18 h 00 jusqu'au 30 juin 2009.

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées :

14 juin : lieu à déterminer

12 juillet : lieu à déterminer

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 heures ou 8 kms

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche – bottes

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.57-087/56.91.58



Rue de l'Invasion, 50
B-4837 BAELEN - MEMBACH
0475 42 12 16
fred@chiensheureux.be
www.chiensheureux.be

CHIENS HEUREUX...

Chiensheureux.be est un club d'éducation canine doté d'une longue expérience dans la formation de chiens utilitaires et la résolution de problèmes comportementaux.

Il a repris récemment les installations des anciens 'Loups de la Vesdre', 50 rue de l'Invasion à Membach dans lesquelles il offre une infrastructure confortable, propice à une relation agréable entre membres et chiens dans la joie et la bonne humeur.

La philosophie du club **Chiensheureux.be** ?

« Vivre heureux, en harmonie, avec un compagnon bien élevé, agréable, sans problèmes d'obéissance, d'incompréhension mutuelle, de communication avec son chien. »

La devise du club **Chiensheureux.be** ?

« Mon chien et moi heureux et complices »

Chiensheureux.be propose :

Une école des chiots : étape tellement importante de la socialisation du jeune chien âgé de quelques semaines pour mettre en place les événements qu'il rencontrera tout au long de sa vie.

Des leçons collectives d'éducation et de sociabilité données par des moniteurs adultes, travaillant tous leur propre chien dans un programme utilitaire et ayant suivi avec succès les épreuves de formation dans les disciplines qu'ils animent sur le terrain.

Des leçons particulières à domicile, pour des problèmes ponctuels que chacun pourrait rencontrer avec son chien.

Une section de chiens de recherche en décombres : le chien est amené à détecter des êtres vivants, disparus, ensevelis dans des ruines, des habitations sinistrées et avertir son maître de sa découverte par des aboiements fournis.

L'équipe de **chiensheureux.be**

GROUPE EXPRESSIONS



Les élèves des ateliers danse (3 groupes : 5-8 ans, 9-12 ans et adolescentes) et théâtre (1 groupe 11-16 ans) vous présenteront leur travail de l'année le **DIMANCHE 17 MAI 2009** à 16h à la salle du Foyer culturel de Baelen.



Venez nombreux les encourager.

Entrée gratuite.

Le groupement des pensionnés de Baelen vous propose :

Mardi 19 mai 2009 : CHARLEVILLE-MEZIERE

Baelen-Aywaille-Bastogne (arrêt café)-Bouillon-Sedan-Charleville-Mézière visite d'une fabrique de pantoufles Repas de midi dans un restaurant pirate (plat, fromage, Dessert et boisson incluse).

Départ : 07h30

Prix du car, visite et repas : 59 €

Du 13 au 18 juin 2009 : LA CHARENTE MARITIME

Inscriptions : L. Corman 087/76 40 36

M.-L. Radermecker 087/76 28 59

PARADE DE VÉLOS HUMORISTIQUES



Par classes, quartiers, familles ou mouvements de jeunesse, ne manquez pas de participer à cette course Mythique lors de la **kermesse de Membach ce Dimanche 28 juin dès 14h**. En trottinette, en brouette ou à bicyclette, laissez libre cours à votre imagination...

Par équipe de 3, 4 ou 5 personnes, créez l'engin roulant le plus original qui soit... Les plus créatifs se verront attribuer un beau billet de 100 € décerné par les membres du L.A.C. De nombreux autres prix récompenseront l'ensemble des participants ! Avis aux Amateurs !

Petit Règlement :

- Droit d'inscription : 10 € par équipe à payer lors de l'inscription.
- Une personne de plus de 18 ans doit être responsable de l'équipe et de l'engin.
- Chaque équipe s'engage à ne pas être motorisée, à ne pas être tractée, par un animal ou toute autre sorte d'engin interdit.
- Le parcours s'étend du Home Saint Joseph à la plaine de jeux de la rue du Pensionnat.
- Bar à proximité.

Nous vous invitons nombreux à nous téléphoner pour inscriptions et plus amples informations :

GEERS Erik : 0485/47 02 88

THÖNNISSEN Nathalie : 0486/90 23 63

PAREE-PASSELECQ Rose-Marie : 0495/22 11 91

Date limite d'inscription : 31 mai 2009.

MEMBACH Rencontre rando-gastro de la chorale Ste-Cécile... Bunter Wander- und Schlemmernachmittag bei den Cäcilianer

Toute l'équipe de la chorale Ste-Cécile de Membach a le plaisir de vous inviter ainsi que vos amis à passer avec elle une belle après-midi rando-gastro dans le cadre de notre merveilleuse forêt.

Quand et où ?

Le dimanche 14 juin 2009 à 15 heures
«Zone d'accueil BRAND» Membach (Perkiets)
(près de la Hasebach)

côté RANDO: nous vous proposons une petite balade guidée de 4 à 5 km à travers notre forêt domaniale – départ et arrivée depuis la zone d'accueil BRAND – départ 15.15 h. Chaussures de marche ou bottes obligatoires.

Geführte WANDERUNG von 4 bis 5 km durch unseren Hertogenwald:
Abgang um 15.15 h. Wanderschuhe oder Stiefel erforderlich.

côté GASTRO: après la balade, nous nous retrouverons dans les abris ou sous la grande tente de la zone d'accueil BRAND pour y déguster quelques bonnes saucisses grillées rehaussées d'un des meilleurs crus ou de l'une ou l'autre cuvée spéciale. Un dessert est également prévu.

Nach der Wanderung, gemütliches GRILLEN in und um den Waldhütten oder im grossen Zelt mit allen beliebigen Getränken. Ein Dessert ist ebenfalls im Angebot.

Invitation cordiale à toutes et à tous.
Herzliche Einladung an alle.

Les non-baladeurs sont invités dès le début de l'après-midi.
Nichtwanderer sind ab 15 h recht herzlich eingeladen.



Avis aux personnes et organisateurs de BALS en lieux clos, ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de
REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité. Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



ASBL AML-LIMBOURG

chemin du Meunier, 5-4831 Bilstain

NOUS INFORMONS nos Amis Laïques

La fête de la jeunesse laïque de 2009

Les Amis de la Morale Laïque de Limbourg
et les professeurs de Morale Laïque vous invitent à la
Fête de la Jeunesse Laïque

le Samedi 16 mai 2009 à 16h au Kursaal

Rue G. Maisier à DOLHAIN

« Petits citoyens, grande histoire ! »

Pour les AML-Limbourg, **Edith Hennen-Schutz** Présidente

Exposition Kermesse de Baelen

Le L.A.C. de Baelen –Membach à l'honneur de vous présenter lors de la kermesse de Baelen **le samedi 6 et dimanche 7 juin**, les illustrations de **Marie-Christine François** et de **Lila Matagne**.

Après des études secondaires générales, **Marie-Christine François**, jeune baelenoise, s'est tournée vers les arts plastiques. Elle a toujours bien aimé le dessin et la peinture et elle voulait en faire son métier. C'est pourquoi elle a étudié l'illustration à Saint-Luc à Liège. Elle a ensuite enseigné l'éducation plastique dans des écoles secondaires en suivant parallèlement une formation en infographie. Son premier album jeunesse « Luis le cow-boy sans beurre et sans brioche », édité chez Alice Editions, est sorti en août 2008, sous le pseudonyme de Razou. Il sera suivi, nous l'espérons, de nombreux autres.

Le dessin a toujours été une passion pour **Lila Matagne**. Son graduat en Arts Plastiques à l'Institut Saint Luc à Liège lui permet d'enseigner des cours à caractères artistiques dans le secondaire, et en ateliers créatifs pour enfants. Au niveau de ses réalisations, elle crée aussi bien des illustrations pour adultes de manière réaliste où elle joue beaucoup avec les rendus de matière, que des illustrations pour enfants plus imaginaires où elle privilégie le côté tendresse. Elle crée également des cartes de vœux pour diverses occasions, des livres pour enfants et des signets. Les techniques qu'elle apprécie tout particulièrement sont l'acrylique et l'aquarelle.

Nous vous invitons nombreux à venir découvrir ces illustrations.

L'exposition se déroulera à La Cantellerie à Baelen, le samedi 6 juin de 14h à 20h et le dimanche 7 juin de 11h à 18h.



Entreprise Générale de Construction Travaux publics et privés

Tous travaux de :

- construction, rénovation, transformation
- égouttage, épuration individuelle,
- aménagement des abords...



Rue du Camp 42 - 4950 SOURBRODT
Tél. 080/44.00.00 Fax 080/44.00.01
e-mail : info@ds-stoffels.be



Ce bulletin est réalisé par la
sprl REGIFO Edition
rue St-Roch, 59 à Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration
à la parution de ce bimestriel.

Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous

au **071/ 74 01 37** ou faxez au **071/ 71 15 76**

regifo@skynet.be

Votre conseiller en communication
Monsieur Roland Crosset : tél 087/26 78 86 (le soir)



**Spécialiste en escaliers
avec ou sans placement**

**Tél.: 087/76.37.46
GSM.: 0495/10.28.61**

Honthem, 11 B - 4837 Baelen

**Enseignement fondamental
Enseignement secondaire**

**Athénée Royal
de Welkenraedt**

Général
(Scientifique, économique, classique, langues)

Technique
(Usinage, bureau, infographie)

Professionnel
(Electricité, auxiliaire familiale et sanitaire)

rue G. Delvoye, 2
WELKENRAEDT
087/ 88 02 30
www.arwelkenraedt.net



Avenue Reine Astrid, 216
4802 Heusy
Tél : 087/22 70 64
www.carrelages-palombo.be

**ELECTRICITE GENERALE
B. STERCK-LAHAYE**

rue des bouleaux 12
4840 WELKENRAEDT

GSM : 0476/27 15 07

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LE PATRON

NOUVEAU BATIMENT-RENOVATION
ANTIVOL-CHAUFFAGE DIRECT ET ACCUMULATION



**viva
EUPEN**

ESPRIT passport gardeur TAIFUN FALKE

Boutique Viva • Rue de l'Eglise, 3 • 4700 Eupen

CAR-WASH

**à partir
DE 6,50 EUROS**

**OUVERTURE
NOCTURNE**

**CURE PRINTEMPS :
PRIX PROMO**

**Rue Forges, 52 - 4837 Baelen
0488/86 87 07**

HUPEZ Renovations

Christian Hupez
Travaux effectués par le patron
Entreprise affiliée au C.S.T.C.

Spécialiste en rénovations.
Tous types de transformation anciennes et nouvelles

Maçonnerie, toiture, plafonnage
Sanitaire, carrelage, panneaux solaires, etc.

Rue Mitoyenne 290 - 4710 Lontzen
tél : 087/89 17 54 - fax : 084/85 10 42
gsm : 0475/48 42 38 - hupez.renovations@skynet.be

L'ENERGIE SOLAIRE

Thermique & Photovoltaïque

Eau chaude, soutien chauffage, piscine

Production d'Electricité

Tel: 087/68 68 22

www.

ENERSOL

Les PROS du solaire

Rue de Maestricht, 49 à BATTICE

.be

Membre SOLWATT
Agrée SOLTHERM

Plus de 1 MWc et 3000 m² Thermiques installés

**INSTALLATIONS POUR PARTICULIERS & PME amorties
en moins de 5 ans ==> un placement financier à du 15%**

...PROFITEZ-EN...

PORTES OUVERTES LE 10 MAI 09 de 10 à 18h

NOUVEAU
TITRES SERVICES
BAELEN

X-press Clean Services

X-Press Clean Services vous aide dans vos tâches ménagères :
repassage dans nos ateliers; prises et reprises à domicile de
votre linge gratuitement sur un simple coup de fil :

087/461156 ou 0497/458144

Aussi, petits travaux de coutures; repas à domicile, courses
ménagères ainsi que nettoyage de votre domicile.

LE PRIX :

Un titre-service par heure prestée = 7,50 €
à l'achat soit 5,30 € après déduction fiscale.



GRATUIT

Prise et remise à domicile
de votre linge
dans un rayon de 15 km

**X-press
Clean Services**

Notre atelier se trouve route d'Eupen au numéro 3 à Baelen (4837)
et sera ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 ainsi que le
samedi matin de 8h30 à 12h00.